

SOMMAIRE

Introduction	4
-I- CHOMEURS ET PRECAIRES : OBJETS SOCIAUX OU SUJETS HISTORIQUES ?	7
1- Les exclus, centres-absents du débat sur l'exclusion ?	7
2- Le précaire, nouvel acteur central de la société salariale ?	11
-II- LES MOUVEMENTS DE CHOMEURS ET DE PRECAIRES : ENTRE CRISE DE L'EMPLOI ET CRISE DU CHOMAGE.	14
1- "Inique Unédic" : l'A.P.E.I.S. en région parisienne	15
2- "La Ciotat vivra" : Les Comités de chômeurs des Bouches du Rhône	21
3- Chômage et/ou exclusion : des difficultés stratégiques	25
4- De l'utilité vitale des mouvements d'"inutiles"	27
5- Chômeurs et salariés : la convergence de décembre 1995	28
6- L'enjeu des "droits à"	36
7- Le salariat en question	38
-III- "DEPUIS QUE JE SUIS À L'A.P.E.I.S., JE VAIS MOINS À BREST"	43
1- La condition de chômeur: une identification impossible	46
2- Déprivatiser le vécu du chômage	51
Bibliographie	59

Introduction.

La pré-enquête dont nous faisons état ici se situe dans le prolongement des réflexions d'un Groupe de travail constitué en 1995 à l'instigation de la M.I.R.E. et dont l'objectif était de "tenter de définir des modes d'interrogation pertinents concernant les phénomènes de précarité et les processus de précarisation, ou d'intégration sociale, associés aux nouvelles formes d'emploi et de travail, tels qu'ils se manifestent en particulier à travers les expériences vécues et les trajectoires individuelles et familiales" (MIRE-Groupe de Travail 1995, p. 7). Ce qui supposait notamment de porter une attention particulière à ce que l'indispensable analyse structurelle des processus socio-économiques et institutionnels de précarisation ne ramène pas au rang de simples phénomènes secondaires et dérivés l'activité propre des individus concernés et leurs capacités de résistance, d'interprétation et d'initiative face au délitement des modèles d'intégration bâtis autour de l'emploi salarié.

C'est dans cette optique et à titre exploratoire que nous avons alors proposé de porter le regard sur les mobilisations de chômeurs et de précaires et plus précisément, sur la contribution que l'étude de ces mobilisations est susceptible d'apporter aux grilles d'analyse avec lesquelles les sciences sociales interprètent le sens et la portée des mutations en cours.

On peut en effet considérer qu'avec la multiplication depuis maintenant plus de 10 ans des organisations revendicatives de chômeurs et de précaires, leur extension progressive à l'ensemble du territoire national, et depuis notamment le succès de la Marche sur Paris de 1994, la question du chômage et de l'exclusion tend à changer de statut. A travers ces formes collectives de résistance et d'intervention, le chômage ne peut plus être uniquement conçu comme un "problème" ou un "cancer" social : il prend aussi désormais la forme d'un mouvement. Le chômeur, l'exclu, ne sont plus réductibles au simple statut de "victimes" (muettes ou menaçantes), d'"assistés" (passifs ou aggressifs), ou de "publics" sur lesquel le discours politique, caritatif ou expert se "penche" : ils se déclarent aujourd'hui acteurs sociaux, porteur d'une parole citoyenne sur le système dont ils participent, et s'affirment comme sujets capables non seulement de résister, mais aussi de peser sur les mécanismes qui produisent le chômage et l'exclusion, voire de participer à l'élaboration de contre-propositions et d'alternatives à l'ordre social existant.

Certes, de tels mouvements restent fragiles tant il est vrai que la précarité dont ils refusent le refoulement social pèse fortement sur leurs capacités à organiser l'action collective. Leur tâche est d'autant plus difficile qu'ils affrontent l'impressionnant arsenal

gestionnaire dont l'Etat s'est doté depuis 15 ans pour fixer le monde de l'exclusion aux marges de la cité, à l'intérieur de frontières où domine l'individualisation à outrance des situations personnelles, sur fond de culpabilisation le plus souvent rampante, parfois explicite.

Reste qu'un nombre croissant de ceux que l'on parvenait, il y a peu, à maintenir à distance du débat de société, ont manifestement choisi de sortir de l'anonymat des statistiques, du silence des files d'attente et du secret des permanences d'accueil, et de venir grossir les rangs d'associations dont le développement constant, notamment depuis le début des années 90, laisse penser qu'un mouvement de réappropriation d'une subjectivité citoyenne est bel et bien à l'oeuvre du côté des exclus du salariat typique.

Comment s'opèrent ces passages de l'expérience individuelle de la précarité à l'action collective contre le chômage, autour de quels enjeux et contradictions, à quelles occasions, sous quelles formes organisationnelles ? Sur quel "travail" personnel et partagé s'appuient-ils ? Quels regards permettent-ils de jeter sur l'expérience du chômage, du travail et du non-travail ? Quelles contributions l'action solidaire des chômeurs peut-elle apporter à la contestation des logiques économiques et des modes de gestion des formes modernes de pauvreté et d'exclusion ? Quelle(s) place(s) les mouvements de chômeurs peuvent-ils prendre au sein du mouvement social ?

Telles sont quelques unes des interrogations sur lesquelles, pensons-nous, la recherche devrait se pencher plus systématiquement. Face à l'échec désormais patent de plus de 15 ans de "politiques sociales" plus sophistiquées les unes que les autres dans le ciblage des publics et individus, n'est-il pas temps, en effet, de faire l'hypothèse qu'une part au moins de l'issue à une situation qui ne cesse de se dégrader réside dans les capacités de ces "publics" et individus à intervenir comme acteurs collectifs et protagonistes du débat social ?

Nous le pensons pour notre part et les analyses qui suivent voudraient dessiner quelques premières pistes de réflexion dans ce sens.

Nous avons choisi de le faire en nous transportant en deux des hauts lieux du mouvement du chômeurs et de précaires. L'un se situe en Région parisienne et s'organise autour de l'A.P.E.I.S. (Association pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et des travailleurs précaires) qui rassemble aujourd'hui quelques 23.000 adhérents sur l'ensemble du territoire. L'autre se situe dans les Bouches du Rhône où plus de 1.000 chômeurs et précaires sont organisés par le Comité de chômeurs CGT. Ces deux exemples sont évidemment loin d'épuiser la réalité très diverse du mouvement de chômeurs dans notre pays. Mais, outre leur importance en termes numériques, ils en représentent deux formes dont les similitudes et différences devraient nous permettre

d'explorer les modalités, les enjeux et les tensions selon lesquelles l'expérience du chômage et de la précarité est susceptible de déboucher sur l'action.

L'approche du terrain s'est nourrie de la lecture des divers documents émis par ces mouvements, mais également et surtout de la connaissance acquise au contact des acteurs de ces mouvements, par la participation à leurs réunions et, dans certains cas, à leurs actions, le tout complété et repris par des entretiens individuels de responsables mais aussi de militants "de base", ceux dont l'implication se fait souvent au jour le jour, en négociation permanente avec leur expérience quotidienne du chômage et de la précarité. C'est donc avant tout de cette fréquentation prolongée de différents milieux de chômeurs mobilisés et de leur propre engagement dans l'enquête que sont issues les pages qui suivent.

Une dernière remarque mérite d'être faite en introduction : cette pré-enquête est le fruit d'une collaboration entre un sociologue et un psychologue. Une certaine pratique de la pluri-disciplinarité s'y exprime. Sur ces questions, peut-être encore plus que sur d'autres, elle nous a paru s'imposer.

-I- CHOMEURS ET PRECAIRES : OBJETS SOCIAUX OU SUJETS HISTORIQUES ?

La décennie 80 et le tournant des années 90 resteront sans nulle doute marqués par la place qu'ont désormais prise dans le débat social les questions du chômage et des thèmes qui y sont associés comme ceux de la précarité, de l'exclusion, de la "nouvelle pauvreté" ou de la "fracture sociale". Et comme en atteste l'impressionnante littérature scientifique consacrée à ces questions, les sciences sociales n'ont pas été en reste : après quelques hésitations au début des années 80, on peut en effet considérer que les approches les plus sérieuses du chômage et de l'exclusion ont définitivement basculé, qu'elles sont passées d'une conception du chômage comme "composante fonctionnelle" du mode de développement de la société salariale (chômage "frictionnel", "de croissance", "d'insertion", ...) à l'idée que son extension participe désormais d'une "crise structurelle" de ce modèle dont elle marque, comme indicateur et effet, un point de rupture, voire de non-retour. La parution coup sur coup d'ouvrages comme *L'Economie contre la société* (Perret et Roustang, 1993), *Les Métamorphoses de la question sociale* (Castel, 1995), *La Nouvelle question sociale* (Rosanvallon, 1995), ou *La France malade du travail* (De Bandt, Dejours et Dubar, 1995) le montre : les nouvelles formes de marginalisation liées au chômage et à la précarité de masse touchent au cœur du système. Et quelles que puissent être les ambiguïtés d'une notion comme celle d'exclusion, "l'exclusion est désormais le paradigme à partir duquel notre société prend conscience d'elle-même et de ses dysfonctionnements" (Paugam, 1996, p. 7).

1- Les exclus, centres-absents du débat sur l'exclusion ?

Mais si le chômage et la précarité sont au centre du débat social et scientifique, on ne peut en dire autant des mouvements de chômeurs et de précaires. De ce point de vue, c'est au contraire d'un fossé qu'il s'agit, entre d'un côté la montée en puissance des mobilisations de chômeurs et de précaires qui ne cessent de s'organiser et de se pérenniser depuis la fin des années 80, et de l'autre, l'abondance d'une littérature scientifique dont l'empressement à analyser l'exclusion n'a d'égal que le silence qu'elle fait sur l'existence-même de ces mouvements. Tout se passe dans le discours expert comme si chômeurs et précaires ne pouvaient être que les "populations-objets", cibles et/ou victimes des processus économiques, sociaux ou institutionnels générant ou gérant le chômage et la précarité, sans espoir d'accéder au statut d'acteurs collectifs susceptibles de,

peser sur le cours de ces processus, d'en mettre en débat et en cause les logiques et critères de fonctionnement. Ce qu'entérine à sa façon un important ouvrage rassemblant plus de 50 chercheurs pour un état des savoirs sur l'exclusion (cf. Paugam, 1996) mais dont aucune des contributions ne concerne les mouvements sociaux que ces phénomènes nourrissent. Comme le note un groupe de chercheurs dont nous évoquerons ci-dessous l'étude, "si le chômage est au centre de nombreux programmes scientifiques en tant que phénomène économique géré par l'Etat, ou en tant que phénomène social subi par ses 'victimes', on a jusqu'ici fort peu investi l'autre angle du phénomène, le chômage vécu et agi par l'acteur social, l'angle du chômeur" (Baudouin et alii, 1990, p. 11).

Sans doute celà n'est-il que partiellement vrai. Nombre de recherches ont en effet su porter le regard sur le quotidien de l'exclusion et des histoires personnelles qui s'y construisent malgré tout, et sur le véritable "travail" sur soi et sur son environnement que suppose la vie précaire. Et on peut même considérer que les études conduites sur ce registre - on pense en particulier aux multiples enquêtes qui ont accompagné la mise en place des dispositifs d'insertion juvénile au début des années 80 - ont fortement contribué au "retour de l'acteur", de ses stratégies et de sa subjectivité dans le discours des sciences humaines.

Reste que, pour l'essentiel, l'acteur dont il est ici question n'est jamais que l'individu isolé qui, pour garder ou reprendre la main sur le cours d'une histoire qui lui échappe et le malmène, négocie avec plus ou moins d'atouts et d'efficacité son destin personnel dans le dédale des contraintes et ressources qu'il rencontre sur les marchés de l'emploi, de l'insertion ou de l'assistance. Le chômeur y est bien reconnu comme sujet, mais comme sujet dont les mobilisations restent comme introverties, sans ouverture sur ce qui pourrait prendre la forme d'une action collective, absorbées qu'elles sont par les arbitrages et aménagements qu'exige plus que toute autre la vie précaire. Il y a donc bien actions et luttes contre l'exclusion, mais qui s'épuisent, comme le dit J.-N. Chopart (1996), dans "une dialectique entre l'Individu et l'Etat", dans un face à face entre stratégies individuelles et politiques sociales qui ne laisse aucune place aux groupes sociaux concrets et à leurs capacités d'intervention sur le système des relations sociales. D'où d'ailleurs le rapprochement qu'on ne peut s'empêcher de faire entre cette façon de prendre en compte l'individualité du précaire, et les tendances multiples et pressantes à individualiser les modes de gestion institutionnelle de la précarité.

Cette manière d'introvertir la situation de chômage sur elle-même n'est certainement pas sans rapports avec une dimension importante de l'expérience vécue du chômage. Nous le verrons. Mais elle conduit en même temps à faire l'impasse sur le fait que cette expérience peut, dans des cas désormais suffisamment nombreux pour que l'on puisse

parler d'un mouvement social, conduire à autre chose que l'isolement, et ouvrir à des solidarités militantes dans lesquelles les mobilisations individuelles se métabolisent en mobilisations collectives au sein desquelles les enjeux de l'existence personnelle se trouvent traduits et déplacés sur le terrain de la contestation des formes sociales d'organisation de cette existence.

Et de fait, les mouvements de chômeurs ont manifestement échoué à déstabiliser les sceptiques, largement majoritaires en la matière, y compris parmi les observateurs les plus avertis de la réalité du chômage dans notre pays.

Ainsi, et alors que prenaient forme les premiers regroupements revendicatifs de précaires dans notre pays, O. Galland et M.-V. Louis (1981) consacrent-ils un article à exposer les raisons qui, à leurs yeux, rendent impossible et sans lendemain l'émergence de tels regroupements. Pour les auteurs, "trois conditions au moins apparaissent nécessaires pour que naisse et se développe une action collective au chômage : 1) que le groupe de chômeurs soit suffisamment homogène ; 2) que l'identité de chômeur soit acceptée ou même revendiquée et puisse ainsi servir de support à l'action collective ; 3) que les représentations du chômage aient une unité et parviennent à situer les responsabilités à un niveau qui puisse être le point d'application de l'action organisée" (p. 190). Or, des entretiens qu'ils ont conduits auprès de chômeurs et de la typologie d'attitudes qu'ils en tirent, les auteurs concluent qu'aucune de ces conditions n'est remplie. Loin d'homogénéiser les situations, le chômage accentue les différences individuelles et empêche l'émergence d'une identité propre ; cette identité existerait-elle qu'elle serait soit refusée parce que considérée comme nécessairement transitoire, soit insignifiante pour ceux qui s'accommodent de la précarité, soit insupportable pour ceux qui y vivent l'infamie et la culpabilité de l'exclusion ; quant à la représentation des causes et responsabilités, il n'est guère que les collectifs de salariés licenciés qui soient aptes à désigner un adversaire identifiable et accessible (les "patrons", le "gouvernement"), mais c'est alors comme "travailleurs licenciés" et non comme chômeurs qu'ils s'adressent aux partis et syndicats pour lutter, tant il est vrai que "se grouper au fond ce serait vouloir rester chomeur" (p. 181). D'où, dans la majorité des cas, des stratégies essentiellement individuelles par lesquelles les uns composent avec une situation subie, pendant que les autres tentent de s'en sortir à tout prix, mais dont aucune n'envisage la voie du regroupement et de l'action collective.

En conclusion de leur article, les auteurs laissent bien une porte ouverte : "il n'est pas exclu, affirment-ils, qu'au-delà d'un certain seuil (moins fondé sans doute sur le nombre des chômeurs que sur leurs conditions de vie) la violence de leur situation subie puisse engendrer une réaction collective. Il n'est pas exclu non plus que, si la dynamique d'une action extérieure à la situation de chômage prenait de l'ampleur et se développait, les

chômeurs puissent se 'greffer' sur ce mouvement" (p. 191). Mais une telle éventualité est à leurs yeux suspendue à l'intervention d'un "élément déclenchant" susceptible de motiver une "action spontanée qui fasse catharsis" (p 176), et reste donc totalement abstraite. Rien dans la description qu'ils donnent des rapports que les chômeurs entretiennent à leur situation, ne permet en effet de fonder le retournement identitaire susceptible de faire émerger une conscience et une organisation collectives.

On retrouve, près de 15 ans plus tard, le même type de raisonnement sous la plume de R. Castel (1995) pour lequel un mouvement social ne peut, comme est censée le montrer l'histoire ouvrière, accéder au statut de véritable force de transformation sociale sans "que soient réunies au moins trois conditions : une organisation structurée autour d'une condition commune, la disposition d'un projet alternatif de société, et le sentiment d'être indispensable au fonctionnement de la machine sociale" (Castel, 1995). Or, poursuit-il, "les surnuméraires n'en présentent aucune. Ils sont atomisés, ne peuvent entretenir d'autre espérance que d'être un peu moins mal placés dans la société actuelle, et ils sont socialement inutiles". Le diagnostic est alors sans appel : entre "l'acceptation le plus souvent passive d'une condition salariale de plus en plus dégradée", et la multiplication des "nuits bleues au long desquelles la misère du monde donnerait à voir la face cachée de son désespoir", les exclus n'ont aucune chance d'intervenir comme acteurs sociaux, de manière significative et constructive, dans l'élaboration des alternatives au système dont ils sont les premières victimes.

Au fond, hors du rapport d'exploitation conçu dans son acception la plus étroite - comme rapport actualisé dans un contrat de travail permettant d'occuper un poste au sein d'une entreprise - pas d'action collective digne de ce nom. Et le mouvement ouvrier, ou plus exactement la forme qu'il s'est donnée au cours du 20° siècle, semble devoir constituer le modèle indépassable de toute force sociale réellement transformatrice.

Si bien que, dans le meilleur des cas et à l'instar de la trentaine d'intellectuels et de militants signataires d'un "appel au débat" sur les problèmes du chômage¹, on peut concéder à des associations de chômeurs essentiellement conçues comme associations d'entr'aide, le rôle de représentation qu'elles revendiquent dans les instances de gestion de l'aide sociale. Quant à les considérer comme une force sociale dont les résistances, analyses et propositions seraient susceptibles de peser dans la conception et la mise en oeuvre des solutions du problème, il n'en est guère question. En somme, bien que les problèmes qu'ils portent sur les devants de la scène politique soient désormais au centre d'un vaste débat social et scientifique dont on n'hésite plus à dire qu'il concerne l'avenir

¹ "Chômage : appel au débat", *Le Monde*, 28 juin 1995. Cf. également De Foucault (1992).

même de notre société, chômeurs et précaires semblent être condamnés à ne pouvoir être que le "centre-absent" d'un débat sur l'exclusion dont les exclus sont, pour l'essentiel, exclus.

Sans doute, une telle situation n'est-elle pas très originale au regard de la longue histoire d'exclusion politique dont les différentes catégories de "surnuméraires" et d'"invalides" ont de tout temps été victimes. De là à considérer que l'affaire est entendue, que les mouvements d'"inutiles" sont, aujourd'hui encore, à peu de choses près inutiles, il y a un pas qu'on ne peut franchir sans quelques interrogations.

Cette façon de régler la question n'est-elle pas, en effet, un peu abrupte et sommaire au regard de ce qui se passe aujourd'hui du côté des luttes contre l'exclusion ? Suffit-il de faire la somme des "handicaps" que cumule la "base sociale" de ces mouvements pour en évaluer la portée, et rendre improbable toute contribution significative de leur part à une modification de l'économie générale des forces sociales dans notre pays ? Que vaut ici la référence au mouvement ouvrier ? La force du syndicalisme n'a-t-elle d'ailleurs jamais été que le résultat mécanique des "atouts" de la condition salariale et du sentiment d'utilité sociale qu'elle pouvait inspirer ? Et qu'en est-il aujourd'hui de ces "atouts" et de cette force ?

Une telle invalidation des mouvements de chômeurs et de précaires n'est-elle pas, au fond, héritière d'une vieille tradition intellectuelle en sciences sociales qui, face à une période de mutations sociales, ont souvent été plus sensibles au délitement des modèles d'intégration sociale, qu'aux ressources transformatrices que pourraient recéler les résistances et formes de conflictualité nourries par ces mutations ?

Au bout du compte, une telle approche ne risque-t-elle pas de faire l'impasse sur ce que ces mouvements, jusque dans leurs contradictions et obstacles, pourraient nous dire et nous apprendre de la conjoncture dans laquelle ils se développent, de ses enjeux, de sa dynamique, et de ce qu'elle peut exiger d'inédit, y compris en matière de mouvements sociaux, dans les perspectives et issues à lui proposer ?

2- Le précaire, nouvel acteur central de la société salariale ?

D'une certaine façon, c'est ce que pensent pour leur part les auteurs d'une des rares enquêtes (cf. Baudouin et alii, 1990) conduites non pas en direction des chômeurs et précaires, mais auprès de ceux qui dès le début des années 80, à travers la création du Syndicat des Chômeurs et le mouvement des Maisons de chômeurs, se sont auto-organisés comme force militante et revendicative.

Pour ces auteurs, dont l'intention explicite est de prendre le contre-pied du misérabilisme des "simples descriptions des 'nouvelles pauvretés' et autres 'galères' dont se contente aujourd'hui la littérature sociologique" (p. 3), les formes modernes de précarité doivent être considérées "non comme une dysfonction mais bien en tant que moment du développement des forces productives" (id.) de la société capitaliste. Plus précisément, loin de remettre en cause la centralité du rapport social d'exploitation, l'exclusion économique de millions d'actifs ne fait que renforcer cette centralité en l'élargissant. On assisterait, en effet, selon les auteurs à une "dilatation progressive de l'ordre productif dans l'ensemble de l'espace social", dilatation que les mouvements de chômeurs ne font qu'enregistrer à travers les deux grandes orientations stratégiques que sont

-d'une part, la remise en cause de la relation travail/revenu établie sous la forme du salaire : "la revendication d'un revenu garanti - à laquelle répond, à sa manière, le récent RMI gouvernemental - traduit ce débordement des anciennes frontières entre production et reproduction et du lien entre travail et salaire" (p. 4),

-et d'autre part, les formes alternatives d'activité qui émergent des tentatives d'autogestion de l'emploi précaire et dans lesquelles le travail "non réductible à son ancienne fonctionnalité interne à l'entreprise, (...) devient un nouvel enjeu à mesure que les nouvelles technologies sont l'objet d'une réappropriation présidant aux réseaux alternatifs, aux pratiques des 'hackers' informatiques et autres mouvements où évoluent les précaires" (id.).

On comprend alors que, dans cette optique, "le précaire révèle (...) non seulement les mutations actuelles de l'ordre productif mais aussi l'esquisse d'une recomposition d'un mouvement social totalement écrasé dans ses formes ouvrières traditionnelles depuis dix ans" (p. 4)

De là à voir dans les mouvements de précaires, en lieu et place d'un "ouvrier fordien" ayant épuisé son rôle historique, l'émergence du nouvel acteur central de la conflictualité sociale propre au capitalisme moderne, il n'y a qu'un pas que les auteurs ne franchissent pas entièrement. Mais il reste, à leurs yeux, que "retranché dans ses entreprises et la défense du statut de ses membres, le mouvement syndical se voit progressivement coupé d'une autre classe ouvrière" (p. 9), et que cette autre classe ouvrière se trouve manifestement du côté du salarié précaire considéré comme étant aujourd'hui "la force du travail la mieux adaptée au capitalisme moderne comme l'affirment depuis longtemps les syndicats, mais en même temps la force sociale la plus contestatrice" (p. 196).

Un tel optimisme, nourri de la vieille tradition de critique téléologique d'inspiration marxienne pour laquelle le développement du capitalisme et de ses contradictions internes donnent naissance à une force de travail qui sera son fossoyeur, résiste mal aux faits.

Au regard de l'éclatement et du déclin du Syndicat des chômeurs, et de l'expérience accumulée par d'autres formes d'organisations qui, comme l'APEIS, AC!, le MNCP ou les Comités de chômeurs CGT, parviennent à structurer et établir dans le temps les mouvements de précaires, la réalité nous paraît plus complexe et incertaine, et soulève un ensemble de question sur lesquelles la recherche devrait prendre le temps d'approfondir ses diagnostics et grilles d'analyse.

-II- LES MOUVEMENTS DE CHOMEURS ET DE PRECAIRES : ENTRE CRISE DE L'EMPLOI ET CRISE DU CHOMAGE.

Revenons donc tout d'abord sur les "handicaps" et difficultés manifestes auxquelles sont confrontés ces mouvements .

La première et la plus manifeste de ces difficultés est effectivement inscrite dans les caractéristiques mêmes de la situation d'exclusion. A première vue, la montée en puissance des mouvements de chômeurs et de précaires s'explique aisément. Elle trouve en effet ses racines dans les nouvelles caractéristiques de l'exclusion sociale. Il s'agit à la fois d'une exclusion de masse qui menace et s'étend bien au-delà des couches sociales traditionnellement vulnérables, mais aussi et surtout d'un phénomène qu'on ne peut plus, comme il y a encore 20 ou 30 ans, circonscrire à des "poches" de pauvreté relativement identifiables, et dont le reste du corps social pouvait se considérer relativement "protégé". Comme plusieurs auteurs l'ont suffisamment montré, il s'agit d'un vaste processus de vulnérabilisation qui s'étend des nouvelles formes de précarisation de l'emploi, jusqu'aux formes les plus traditionnelles de la grande pauvreté, sans qu'il soit possible d'introduire des frontières nettes et stables dans un processus qui fonctionne en cascade (Bouffartigue 1993b).

De ce point de vue, on peut penser que les mouvements actuels contre l'exclusion ne font que cristalliser le sentiment grandissant, parmi les exclus d'aujourd'hui et ceux qui craignent de l'être demain, d'une communauté de situation et de destin dont on ne peut rompre la spirale que par l'action collective. Autrement dit, au fondement de ces mouvements il y a l'idée que l'exclusion "fait lien".

Mais la raison immédiate de cette situation, c'est qu'à mesure qu'elle s'élargit, la "base sociale" de ces mouvements devient aussi beaucoup plus hétérogène. On y rencontre aussi bien le RMiste dont la famille est menacée d'expulsion, que la jeune titulaire d'une licence en quête d'un emploi qui correspond à ce qui l'intéresse, le cadre récemment licencié de son entreprise, le SDF que le marché du travail a depuis longtemps rejeté, l'immigré en situation plus ou moins régulière, la mère de famille divorcée cherchant son premier emploi, l'ouvrier professionnel de longue tradition ouvrière, ou le jeune des "cités" rejeté par l'école et qui n'a de souvenir de son père que chômeur...

Si la situation commune d'exclusion peut "faire lien", il reste donc que le chômage et les formes modernes de la précarité constituent aussi un vaste processus d'individualisation et d'atomisation des identités et expériences sociales. Sur ce point, ces mouvements semblent bien placés dans une situation autrement plus complexe que celle du mouvement

ouvrier. L'exclusion n'est pas un "statut social", et un comité de chômeurs et de précaires est effectivement privé des facteurs qui, comme l'histoire partagée d'un collectif de travail, l'espace commun d'une entreprise, ou l'expérience "de classe" du rapport de dépendance et de force à un même employeur, ont contribué à forger l'unité et la cohésion du salariat. Et ce serait certainement se tromper d'époque et de problème que d'attendre de l'extension de la précarité des effets comparables à ceux que l'extension du salariat a eu sur les capacités d'organisation militante des salariés. Comparant la situation des jeunes qui galèrent dans une des cités de Marseille, à celle des salariés confrontés à leur licenciement, le responsable du Comité de chômeurs CGT des B. du Rh. ne laisse place, sur ce point, à aucune illusion : jamais la Cité ne représentera pour les premiers ce que l'usine a pu représenter pour les seconds.

D'où les difficultés à construire le minimum de convergences revendicatives qui fasse lien, et à éviter que la mobilisation ne s'épuise dans une accumulation d'actions éclatées dont la somme n'a jamais suffi à construire un mouvement.

Difficultés d'autant plus grandes qu'à l'hétérogénéité des situations, s'ajoute leur urgence. Trouver un emploi, faire rétablir l'électricité dans un logement, éviter une expulsion ou une saisie, percevoir une aide pour nourrir ses enfants, obtenir un stage pour éviter de sombrer, ... sont autant d'exigences qui n'attendent pas, et qui s'accomodent mal des détours de l'action collective qui retardent l'action immédiate sur des objectifs concrets et tangibles. Le chômage c'est l'urgence, et le précaire n'a pas devant lui le temps que peut ou sait prendre le militant ouvrier pour obtenir une augmentation de salaire ou résister à un plan social. D'où les attitudes souvent "radicales" de ceux qui n'ont plus grand' chose à perdre, ni le temps d'attendre, et la multiplication d'actions "coup de poing" directement ciblées sur des cas limités pour lesquels on recherche une solution immédiate, même si elle n'est que provisoire.

Mais au-delà et plus au fond, se pose la question des objectifs-mêmes de l'action et des relations que cette action établit entre lutte contre l'exclusion et lutte pour l'emploi. Sur ce point les cheminement comparés du Comité de chômeurs CGT des Bouches du Rhône d'un côté, et de l'A.P.E.I.S. de l'autre, montrent que la réalité des mobilisations de chômeurs est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

I- "Inique Unédic" : l'A.P.E.I.S. en Région parisienne.

Pour ce qui est de l'APEIS, l'origine de la mobilisation des chômeurs est nette : elle trouve sa source dans ce qu'on a pu appeler la "crise du chômage" (Demazière, 1992), au sens de crise mettant en cause l'équilibre financier et les principes de gestion de

l'ensemble d'un dispositif d'assurance et d'assistance débordé par la marée montante des sans-emploi.

En 1974, il y a vingt trois ans, un accord garantissait à tout licencié économique (licenciement collectif) 90% de son salaire brut pendant un an. La France comptait 260.000 chômeurs. Selon R. Dethyre et M. Zediri-Corniou (1992), "cet accord, bien qu'il renforçât la protection des salariés, contribuait à les démobiliser. Il sonnait le glas d'une nécessaire résistance à la fermeture des entreprises" (p. 216). Vers la fin des années 1970, la France comptait 572.000 chômeurs. En 1980, la barre du million était franchie. Les "90%" disparaissaient et les licenciements collectifs étaient traités selon le même régime que les licenciements individuels : 57% du salaire brut. Le cours des choses se précipite. En 1981, 1.478.000 chômeurs. En 1983, 1.800.000. En 1985, la barre des deux millions est atteinte.

Aujourd'hui, le seuil des trois millions est dépassé malgré un traitement statistique et social de plus en plus sophistiqué (environ 900.000 "oubliés" des statistiques selon l'APEIS) : 3.328.800 (selon l'ancien mode de calcul). Les chiffres officiels publiés pour le mois de Mai 1996 sont significatifs : en un mois, 30.800 demandeurs d'emploi en plus. Environ 2 millions de personnes sont Rmistes (dont 300.000 non-inscrit à l'ANPE) ou sous contrat CES. Selon l'INSEE, 1/4 des ménages comportant des adultes en âge de travailler ont fait l'expérience du chômage par l'intermédiaire d'un ou plusieurs de leurs membres et dans 7,9% des familles tous les individus du ménage ont fait l'expérience du chômage

Face à cette montée des chiffres le système d'indemnisation du chômage n'est pas resté immobile. Fin 1992 l'UNEDIC met en place l'AUD (Allocation Unique Dégressive) qui diminue le montant de l'allocation chômage tous les quatre mois d'environ 17% suivant la durée d'activité antérieure et l'âge du chômeur. Le demandeur d'emploi perçoit pendant un temps qui varie de 4 à 27 mois l'allocation à taux plein, soit 57,4% du salaire moyen brut perçu avant la perte de son emploi. Ensuite ce montant devient dégressif. Du coup, la moitié des sans-emploi sont privés d'allocations (près de 50.000 d'entre eux sont exclus chaque mois du régime d'assurance chômage), 70% des chômeurs indemnisés le sont sous la barre des 4000F, le nombre des Rmistes dépasse le million. Après que l'AUD soit arrivée à son terme, 1.100.000 chômeurs qui ont pourtant normalement cotisé n'ont plus droit à aucune allocation, y compris l'ASS (allocation spécifique de solidarité) que le chômeur peut percevoir à condition d'avoir travaillé 5 ans au cours des 10 ans précédent la perte d'emploi.

Selon les associations qui ont coordonné leur action à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration de l'UNEDIC du 4 Juillet 1996 (AC!, APEIS, MNCP, ADEC), c'est donc au prix d'une considérable dégradation de la condition des chômeurs que l'UNEDIC a pu renverser sa situation en passant d'un déficit de 33 milliards à un excédent de 26 milliards dont la gestion échappe aux principaux intéressés. Le paradoxe est complet puisque, au moment où se durcissent toutes les conditions d'attribution de l'allocation chômage, l'UNEDIC annonce pour l'année 1996, un excédent de 10 à 12 milliards au lieu des 7,6 prévus au mois de Février de la même année.

D'un côté donc une "gestion saine". De l'autre une nouvelle "condition sociale" en cours de formation. En cours de formation, insistons sur ce point. En effet, on n'oubliera pas que des projets se bousculent depuis plusieurs années ne visant rien moins qu'à transférer les aides aux chômeurs vers les entreprises pour utiliser ce que les "experts" appellent "l'activation des dépenses". On s'oriente alors vers la mise en cause de la vocation d'assureur de l'UNEDIC pour lui confier un rôle de financeur dans le cadre d'une gestion du travail "gratuit". On se souvient des déclarations du président de l'ANPE en Janvier 1994 : *"Aujourd'hui, de plus en plus d'employeurs ont envie de tester avant d'embaucher. Dans certains cas on pourrait faire travailler chez eux gratuitement pendant trois semaines voire trois mois un chômeur qui continuera à toucher l'allocation Assedic"*². Ce serait-là, bien sûr, un renouveau assez profond des formes de la subordination salariale qui reposent depuis le début de l'ère industrielle sur des contrats "librement consentis". Car ce serait la mise au point d'une dépendance qui s'apparente à un "prêt" de main d'oeuvre pour les Assedic, à un devoir de "corvée" pour les demandeurs d'emploi. On se demande si une culture de la néo-domesticité, une idéologie de servage étatique n'inflitre pas parfois les réflexes de gestionnaires en mal de solution. Nous allons revenir sur cette question de la "condition", tant elle comporte de "retombées" sociales et psychologiques dans la vie personnelle des demandeurs d'emploi.

Mais il nous faut d'abord comprendre comment c'est bien le paradoxe d'une gestion "florissante" de la misère qui se trouve à la base du développement du mouvement associatif des chômeurs. Ce processus paradoxal d'un salaire différé non distribué (excédent de l'UNEDIC) - dans des conditions qui pourtant l'exigeraient - a été rendu particulièrement visible dans "l'affaire des fonds sociaux" dont une association comme l'APEIS continue à faire son terrain d'intervention privilégié après avoir révélé la portée du problème dans un long conflit avec les Assedic du Val-de-Marne³. Les demandeurs

². M. Bon, *Le Parisien*, 24 Janvier 1994.

³. On vient d'apprendre en Avril 1997 que le "Fonds social" allait être supprimé.

d'emploi ont droit à des aides comportant la possibilité d'un "secours d'urgence". Il s'agit d'une aide immédiate qui doit être débloquée en 48 heures pour secourir une personne en grande difficulté confrontée à des risques de saisie, d'expulsion ou faisant la preuve de l'impossibilité où elle se trouve de se nourrir ou de nourrir les siens. Ces secours sont prélevés sur le "fonds social". Celui-ci est une caisse de solidarité existant dans chaque Assedic de chaque département alimentée par 2% de la recette de l'assurance chômage. Dans le Val-de-Marne, département qui a vu la création et le développement de l'APEIS, il s'agit d'une enveloppe annuelle d'environ 30 millions de francs gérée de manière paritaire par les employeurs et les syndicats. Or, à la fin de 1987, dans ce département, l'utilisation du "fonds social" est en chute libre avec 13% seulement des fonds disponibles distribués dans des conditions plus que critiquables : "En fait l'UNEDIC se cache à peine de vouloir faire passer l'enveloppe disponible des fonds sociaux de 2% de la recette assurance-chômage à 1%. Comment ? Tout simplement en s'appuyant si possible sur la démonstration que ces fonds (six cents à huit cents millions de francs) ne seraient pas utilisés. Or, il apparaît en effet au début de 1988 que, si l'Assedic poursuit ses objectifs, seuls 4000 chômeurs seront secourus alors que les fonds disponibles permettraient d'en secourir 25.000 pendant l'année" (Dethyre et Zéri-Corniou 1992, p. 82 et suivantes). Le constat est net : "En 1987, 23 millions de francs issus des cotisations des gens qui travaillent destinés à venir en aide aux chômeurs les plus démunis, ne leur sont jamais parvenus; en 1988, ce sont près de 25 millions qui suivent le même chemin alors que de plus en plus de chômeurs et de travailleurs précaires sont dans une misère noire" (Ibid, p. 42). A la fin de l'année 1988, avec 14,1% de dépense du fonds social, le Val-de-Marne est la "lanterne rouge" des départements français, loin derrière Bordeaux (40,5%), Mulhouse (42%), Clermont-Ferrand (73,6%). De plus, la moyenne des aides accordées chute à Créteil de 1000F à 800F alors qu'elle progresse nationalement de 1800F à 2000F.

C'est cette situation, particulièrement révélatrice d'un fonctionnement institutionnel déréalisé qui est la source de l'initiative de l'association qui y voit, au-delà d'une injustice, un déni de citoyenneté. Plus largement, les chômeurs sont en fait des "sans droits". Ils sont confrontés à un accueil inhumain dans les Assedic où la durée moyenne d'attente est supérieure à 2 heures, où la confidentialité est très mal respectée. Les erreurs et retards sont massifs, à la mesure de la désinformation systématique des bénéficiaires. On a pu recenser sept erreurs types significatives du caractère aléatoire du traitement des droits des allocataires de l'Assedic (Dethyre 1994, p. 47). Les litiges sont toujours tranchés dans le même sens alors qu'aucun recours n'est possible et qu'aucun dédommagement n'est jamais envisagé. Le refus de l'Assedic d'accéder à la demande de l'association d'instaurer un droit à l'accompagnement pour aider ceux qui le veulent dans

le règlement de leur dossier à l'accueil achève de dessiner le portrait du chômeur dressé par l'APEIS et les autres associations : "Déjà diminué financièrement, il l'est davantage encore par son isolement, le caractère transitoire, fluctuant, aléatoire, de sa situation qui le prive de surcroît du droit de s'organiser, de s'associer en groupes de pression pour obtenir ce que d'autres arrachent souvent au prix de luttes acharnées, difficiles et dont les acquis sont protégés par la législation sociale, le Code du travail. L'APEIS est née de ce vide effrayant" (Dethyre et Zeri-Comiou 1992, p. 183).

Les conditions sont rassemblées pour "l'émergence d'une association de chômeurs à caractère revendicatif" (Ibid, p. 95). Dans cette perspective, l'association qui compte aujourd'hui 23.000 adhérents et qui est sans doute la plus importante association de chômeurs en France, présente dans 50 villes et 17 départements va devoir se mesurer à un obstacle majeur qu'elle analyse d'abord avec les mots de J.B. de Foucault : *"Notre société, écrit-il, qui s'est relativement bien organisée pour lutter contre l'exploitation, est beaucoup plus démunie vis-à-vis de l'exclusion. Cela tient au fait que dans l'exploitation il y a au moins un rapport social, qui peut se corriger par un changement de rapport de forces, par des luttes et des négociations. Dans l'exclusion, au contraire, il n'y a plus de rapport social. L'exclu n'a pas d'adversaire, sinon la société toute entière, et comment, par quelle grève, pourrait-il se battre contre elle ?"* (de Foucault, *Partage*, Juin 1990).

Pourtant l'APEIS ne suit pas ce raisonnement jusqu'au bout. L'adversaire existe ou plutôt il est multiple. La financiarisation de l'économie qui fonde la rentabilité des capitaux sur l'exclusion du travail (Zarifian, 1996) est bien, pour l'association, responsable de la situation subie par les chômeurs. Les pouvoirs publics également sont régulièrement la cible de ses critiques concernant la politique de l'emploi. Mais c'est par la revendication dirigée au premier degré contre les institutions du chômage (UNEDIC, ANPE) que l'association vise à mobiliser les chômeurs et précaires. Le système social tout entier est visé. Mais jamais d'abord en usant d'une critique idéologique générale (Dethyre et Zeri-Corniou 1992). D'abord, semblent dire ces militants, permettre à chacun, chez nous, de parler et de respirer avec d'autres : "plus jamais seul". Témoigner de sa vie, partager les émotions et la colère pour combattre l'invalidation identitaire et sociale. Mais cette solidarité qu'on veut presque "familiale" n'est pas close sur elle-même. Elle est tournée vers la revendication des "droits" et l'action pour le recouvrement de la dignité contre le mépris qui transpire du fonctionnement institutionnel. Il s'agit de s'entraider pour obtenir justice et respect. De se faire reconnaître comme protagoniste des choix et décisions qui concernent la vie quotidienne des chômeurs et précaires. C'est pourquoi dans l'APEIS le détail et le concret de la vie ne passent jamais au second plan.

Mais, justement en leur nom, on paraît toujours prêt à l'épreuve de force. Surtout avec les pouvoirs institutionnels d'organismes sociaux nécrosés, même s'ils sont paritaires.

Ce point est important. L'épreuve de force est constitutive de la dynamique de l'association. Elle fait partie de son histoire. Non que ses responsables l'aient souhaitée. Mais ils ont dû faire face à l'hostilité et à l'intransigeance des responsables de l'Assedic de Créteil dès lors qu'ils ont souhaité aider réellement les chômeurs à faire respecter leurs droits. Au mépris affiché par leurs interlocuteurs gestionnaires, ils ont alors répondu par l'occupation des locaux de l'Assedic en Octobre 1988 et l'organisation d'un rapport de force dont le préfet du Val-de-Marne lui-même a dû apprécier le bien fondé (Dethyre et Zeri-Corniou 1992, p. 56). Les leçons tirées de cet épisode "fondateur" qui précède d'autres périodes d'exaspération des tensions entre l'association et les Assedic du Val-de-Marne (lesquelles iront jusqu'à fermer toutes les agences et l'APEIS jusqu'à organiser enchaînement aux grilles et grève de la faim) méritent attention. En effet, le chômeur - finalité officielle du système - est paradoxalement ressenti par celui-ci comme un intrus. Avec lui, le réel refait surface : *"La tranquillité, les intérêts de la "boutique" sont malmenés. Ils ne sont plus tranquilles chez eux. Un intrus est venu déstabiliser l'édifice paritaire dans lequel le poids des salariés a reculé au profit d'un "front syndicalo-patronal" qui interdit qu'un minimum de transparence ne fasse apparaître les failles d'un système archaïque"* (p. 53).

Car les "partenaires sociaux" dans les ASSEDIC n'ont plus qu'un rapport lointain avec les organisations syndicales. A l'exception de la CGT puis de la CGC, tous sont absolument hostiles, par exemple, à l'accompagnement individuel des chômeurs par une personne de leur choix. Cette "assistance" - à la demande de l'intéressé - qui devrait rappeler le rôle des délégués du personnel à des organisations qui connaissent pourtant la force des aliénations, contredit, selon elles, le secret de la relation. Au delà, tous les représentants syndicaux dans ces institutions subissent l'épreuve d'un paritarisme artificiel et consensuel. Le plus souvent, dans les commissions, les techniques de gestion ont pris le pas sur la culture d'action du syndicalisme et, dans sa fonction, l'Administrateur syndical de l'Assedic n'a pas de rencontre prévue, pas de contact régulier avec les chômeurs. Cette séparation d'avec le bénéficiaire paraît même au principe d'un consensus difficile à rompre même par ceux qui sont les mieux préparés à résister à la culpabilisation orchestrée au nom des "secrets de gestion". La stigmatisation des chômeurs pour reculer vraiment devra encore faire l'objet d'une profonde transformation dans les représentations des organisations ouvrières et syndicales (Dethyre 1994, pp. 65-67 et 75).

Sans l'action extérieure d'associations directement portées à faire prévaloir le point de vue des chômeurs sur la gestion des fonds, on imagine mal une amélioration de la situation. L'action de l'APEIS cherche le contact avec les organisations syndicales mais elle peine à le trouver. On comprend que ce soit le cas avec FO qui exerce des responsabilités directes dans la gestion malgré de récentes évolutions. Mais c'est aussi - comme nous avons pu le constater - le cas avec la CGT pourtant a priori plus disposée à partager les objectifs revendicatifs de cette association de chômeurs.

C'est donc l'action contre la "condition" faite aux chômeurs et au précaire, contre les "traitements" dont ils sont l'objet par les institutions de gestion du chômage et de la précarité qui mobilise les animateurs de cette association 1901.

2. "La Ciotat vivra" : les Comités de chômeurs des Bouches du Rhône.

Pour ce qui est des chômeurs CGT des Bouches du Rhône, l'origine du mouvement est toute différente : après quelques tentatives infructueuses, elle se situe en effet dans un des tournants du long conflit du chantier naval de La Ciotat, à un moment où les atermoiements du gouvernement laissent place à une décision de "tourner la page" et de fermer le chantier en contradiction avec les promesses électorales de 88 et alors même qu'un repreneur proposait le redémarrage de l'activité. Une centaine des quelques 500 salariés rescapés des licenciements successifs décide alors de durcir le conflit (occupation du chantier et prise en otage du dernier bateau achevé), mais aussi de l'élargir, convaincus que "ce n'est pas à cent cinq qu'on arriverait à vaincre l'obstination criminelle de ce gouvernement, mais qu'on avait besoin pour cela de toute la ville et en premier lieu, dans la ville, des premiers concernés, les chômeurs" (Hoareau 1992, p. 36). La décision est alors prise de lancer un porte-à-porte sur l'ensemble de la Cité. Au bout de trois semaines, 50 chômeurs avaient apposé leur signature sous la phrase : "Oui je veux vivre et travailler à La Ciotat et je suis d'accord pour me battre avec la CGT pour cela". Et c'est à la fin octobre 1989 qu'a lieu la première réunion de ce qui deviendra le Comité de chômeurs : elle rassemble huit chômeurs et une dizaine de militants des chantiers venus en renfort.

D'emblée donc, la mobilisation des chômeurs s'enracine ici dans un conflit salarial dont elle reprend le mot d'ordre - "La Ciotat vivra" - et s'inscrit dans une stratégie et une dynamique de luttes centrées autour de la réouverture du chantier. Elle s'adresse en priorité aux licenciés de ce chantier et par extension, à tous les chômeurs pour qui la

relance de la construction navale locale constitue directement ou indirectement la seule chance de trouver un emploi. Au-delà, elle joue au fil des mois un rôle décisif dans l’élargissement du conflit à l’ensemble de la commune, voire à l’ensemble du département : "ainsi, peu à peu, ce qui avait été la lutte des cent cinq 'irréductibles' dans l’indifférence, voire l’hostilité, allait devenir débat public" (p. 37). Ce sont ainsi les chômeurs qui organisent et assurent le succès de la marche La Ciotat-Marseille du printemps 1990, qui est l’occasion d’un rassemblement régional autour de l’avenir de la construction navale. Et un an plus tard, ce sont encore les chômeurs de La Ciotat qui sont le fer de lance de la marche sur Paris et qui traversera le pays pendant un mois. Quant aux interlocuteurs du Comité de chômeurs, ce sont ceux des salariés, c’est-à-dire l’ensemble des institutions et décideurs dont dépend l’avenir du chantier. D’où la multiplication des actions du Comité tant en direction de la Préfecture et de l’administration centrale, qu’en direction des collectivités locales, sans omettre le siège marseillais de la banque propriétaire de l’outillage du chantier.

De ces multiples points de vue, la lutte des chômeurs ne se distingue donc guère de celle des salariés : elle l’épouse, en prend le relais, tout en lui donnant, à travers la multiplication des opérations "coup de poing", occupations de locaux et jeu de cache-cache avec les forces de l’ordre, les formes particulières que savent donner à leurs actions ceux "qui n’ont plus rien à perdre". Au fond, elle constitue tant du point de vue stratégique que du point de vue individuel, une sorte d’élargissement de l’action syndicale au-delà des portes de l’entreprise : comme le dit Jean-Louis, "le Comité c’est la charnière entre le chantier et la ville" (p. 225). Ecouteons le témoignage de Roger (Hoareau 1992, p. 162-163)

"- Avant le Comité de chômeurs, j’étais bloqué par la timidité. J’osais pas m’investir. Je ne pensais pas que je pouvais faire avancer les choses... J’ai été licencié le 23 décembre 1987. Jusqu’à la dernière minute j’ai cru à un repreneur. Quand mon licenciement est arrivé, j’ai reçu une grande gifle. Je m’étais investi dans mon boulot, j’étais un ouvrier hautement qualifié. Après mon licenciement, j’ai de suite cherché à aller dans la réparation navale. Je ne pouvais pas rester chez moi. Je ne supportais pas d’entendre chaque matin, au-dessus de moi, la clé tourner dans la serrure, la porte s’ouvrir et se refermer, des pas descendre l’escalier et s’éloigner sur le goudron dehors en direction du chantier dont j’avais été licencié, en direction de la vie.

J’ai toujours travaillé en intérim, des mois oui, des mois non. J’ai voulu travailler à toute force pour ne pas sombrer dans un état suicidaire⁴...

⁴ On a recensé 60 suicides de chômeurs ciotadens suite à la fermeture du chantier.

(...). J'ai été coupé, mais alors coupé net de la vie syndicale. J'étais tout seul alors dans la nature. J'osais plus m'approcher du chantier. Le syndicat a eu une faille. Le gros problème c'est que rien ne passait par l'UL⁵. Personne ne savait qu'il y en avait une.

- Comment tu es venu au Comité chômeurs ?

- Par hasard J'ai rencontré Daniel à l'ANPE. Il distribuait des tracts. Il m'a dit : on a créé un Comité chômeurs. Je suis passé à l'UL, j'ai retrouvé des copains licenciés du chantier et d'autres que je n'avais jamais vus. Je croyais que le syndicat s'arrêtait à la porte du chantier mais j'ai su qu'il n'en était rien ? Après la mort, la vie continue !

- Et le comité qu'est-ce que ça t'a apporté ?

- Ca m'a fait comprendre que ce que je pensais dans ma tête, on pouvait le dire sur une estrade. Quand on s'y met tous, on peut faire avancer. Je me sens à l'abri car on est une force. C'est une vie commune d'entraide pour ne pas se faire écraser. J'avais honte d'être chômeur, je pensais à tous ces gens qui disent : "S'il est chômeur, c'est qu'il veut pas travailler". Avec le Comité, je suis descendu dans la rue avec les autres. On a obtenu des stages et des tas de revendications. Le chômage n'est pas une fatalité, j'ai perdu ma honte. Quand on est au chômage, on va même plus voter... De cette période de lutte, j'en retire une fierté. (...) Un Comité chômeurs c'est la même chose qu'un syndicat d'entreprise, mais la différence c'est qu'en travaillant on touche un salaire et au chômage on touche une aumône. Il aurait dû exister dès mon licenciement, je me serais senti moins seul".

Pour autant, cet ancrage en quelque sorte très "salarial" de la mobilisation des chômeurs de La Ciotat est loin de rendre compte de la dynamique du mouvement ainsi enclenché. Dès les premiers mois, et à mesure que les contacts se multiplient dans les quartiers et que le nombre d'adhérents s'accroît, tout ce qui constitue les problèmes de vie quotidienne auxquels affronte la condition de chômeur font progressivement surface dans les réunions du Comité. Fait significatif sans doute, c'est une femme qui, la première, donne le signal de cet élargissement des préoccupations : chômeuse mobilisée pour l'avenir du chantier, Marina explique lors d'une réunion qu'elle a été interdite de chéquier pendant un an pour un chèque sans provision de 350 francs, mais que malgré sa "peine purgée", la banque continue de lui refuser un chéquier. La décision est alors prise : une délégation en forme de manifestation se rend à la banque, demande à rencontrer le chef d'agence et occupe les locaux jusqu'à ce que, trois heures plus tard, Marina recouvre son chéquier. A partir de là, les actions sur les droits sociaux des chômeurs ne cesseront de se multiplier tous azimuts. C'est ainsi que le Comité de chômeurs réussit à imposer à la Préfecture et à la DRTE le respect d'une promesse toujours différée de trente-deux stages

⁵ Union Locale.

de reconversion correspondant à huit cent mille heures de formation, obtenant par ailleurs que les formations se déroulent sur le site du chantier (avec réouverture du centre de formation dont il était doté), le tout avec promesse d'embauche de la part du repreneur. Nous sommes là encore sur le terrain de revendications très directement liés à l'avenir de la construction navale. Mais déjà s'y dessinent des thèmes qui, comme la dignité, le refus de la honte, le respect des personnes, le droit à un avenir fait d'autrechose que d'aumône, vont prendre une importance croissante et être à l'origine de mobilisations s'éloignant résolument du seul terrain de l'emploi en général et du redémarrage du chantier en particulier. Et si la lutte pour la reprise de la navale, dans laquelle les chômeurs n'ont guère que la détermination et la radicalité de leurs formes d'action à faire valoir en propre, restera longtemps le fil rouge de l'action du Comité de chômeurs, elle va se voir au fil des mois redoublée par une multitudes d'actions et de revendications de plus en plus spécifiques, construites non plus sur le registre du droit au travail, mais sur celui des droits sociaux du chômeur, ceux dont dépendent, quels que puissent être la situation de l'emploi, les minimums sociaux en dessous desquels une société considère que les droits fondamentaux de la personne et du citoyen sont mis en cause. D'où, prolongeant l'expérience acquise à propos du chéquier de Marina, l'ouverture d'un nouveau front de lutte en direction des différentes institutions de gestion du social. C'est ainsi que s'engage un bras de fer qui ne cessera plus avec l'Assédic. Le déclencheur en est la rémunération des stagiaires. En juin 1989 entrait en effet en vigueur un accord UNEDIC signé en décembre 1988 faisant passer le montant minimum de cette rémunération de 4223 à 3227 francs, à quoi s'ajoutait que le temps passé en stage devait désormais être décompté de la durée d'indemnisation à laquelle les stagiaires avaient droit comme chômeurs. Des négociations avec l'antenne locale de l'Assédic ayant échoué au nom du respect d'une décision nationale, le Comité décide alors une épreuve de force avec occupation de l'antenne dont les responsables finiront par céder face à la détermination des chômeurs et des soutiens qu'ils reçoivent. Quelques jours après les stagiaires se voient octroyés les mille francs mensuels supplémentaires qu'ils réclamaient. Mais dans la foulée, une autre revendication venait d'être acquise qui prendra une place essentielle par la suite : outre les stagiaires, la question des chômeurs en "fins de droits" avait été posée, ceux qui n'ont plus pour survivre que les aides distribuées au cas par cas par le Fonds social. Pour ceux-là, dont le Comité avait préparé et défendu les dossiers, près de 150.000 francs supplémentaires venaient d'être débloqués. Ce succès ouvrit la voie à une série d'autres et dessinait les premiers contours de ce qui deviendra un des axes essentiels des Comités de chômeurs qui ont depuis essaimés sur l'ensemble du département. Il en est de même pour la question du logement. Très vite, le Comité de chômeurs eut à faire aux séquelles classiques des situations de chômage qui se prolongent ; coupures d'électricité, expulsions et autres saisies pour impayés. D'où un

front de lutte qui deviendra permanent où, à travers occupations, squatts et autres affrontements aux représentants du droit et de la propriété, le chômeurs associés font valoir le "légitime" contre le "légal", le droit de vivre décemment contre l'arbitraire des lois.

Si bien qu'au bout d'un temps l'idée s'impose que "droits sociaux des chômeurs et droit au travail sont les deux piliers inséparables de notre action" (p. 55).

3- Chômage et/ou exclusion : des difficultés stratégiques

Pour autant, et comme le reconnaît le responsable des Comités quelques années plus tard, la mise en oeuvre de cette double stratégie où devrait s'articuler luttes contre l'exclusion et luttes pour l'emploi s'avère, à l'expérience, beaucoup moins évidente qu'il n'y paraît. Il y a là une difficulté inscrite dans la réalité même de l'expérience du chômage et qui traverse largement les frontières des organisations.

Un récent texte interne au mouvement AC! en résume bien les termes (Debons C., 1995). Rappelant que le mot d'ordre fondateur du mouvement lancé en 1993 ("abolir le chômage") posait "que lutte contre l'exclusion (mesures d'urgence) et lutte contre le chômage et la précarité (transformations de fond) sont indissolublement liées et appellent des réponses étroitement articulées", l'auteur constate, pour s'en inquiéter, que l'action immédiate sur les conditions d'existence des chômeurs et précaires prend inexorablement le pas sur une véritable action contre le chômage, qui suppose des luttes de fond et à plus long terme pour des objectifs tels que la création d'emplois, la réduction du temps de travail, ou une autre redistribution des richesses. En clair, "AC! a-t-il intégré le chômage comme inéluctable et se contente-t-il alors d'être une association revendicative de solidarité avec les chômeurs dont l'ambition est d'obtenir des mesures d'urgence pour humaniser le chômage ?".

Et de fait, comme le montre le bilan des actions des mouvements de chômeurs que propose (cf. Seibel R. 1995), le "déséquilibre" est grand entre actions immédiates et lutte pour l'emploi. Qu'il s'agisse des questions de logement, de transport, de coupure d'eau, de gaz ou d'électricité, ou des conditions de traitement des dossiers individuels ou d'octroi d'aides par l'ANPE ou l'ASSEDIC, on peut allonger une liste significative d'actions menées sur tout le territoire et dont bon nombre sont couronnées de succès. Par contre, s'agissant des questions d'emplois, non seulement la liste devient beaucoup plus courte, mais surtout, on n'y parle plus guère que de "débats", d'actions "symboliques" ou de projets.

Cette situation peut, à un premier niveau, être interprétée comme symptôme des divergences idéologico-politiques qui traversent ce type de mouvements, où le courant se rattachant aux traditions et valeurs de l'action humanitaire et caritative privilégiant l'aide et la solidarité auprès des exclus en laissant dans l'ombre (et/ou à d'autres) la question des causes socio-économiques de l'exclusion, domineraient au détriment d'un courant référant plus directement aux traditions et valeurs de l'action syndicale, et pour lequel la priorité est accordée aux transformations à apporter à un ordre socio-économique dont les phénomènes d'exclusion ne sont, via le chômage, que les séquelles. Mais une telle interprétation est manifestement trop courte. Comme le dit le responsable du Comité CGT dont on a vu l'ancrage "syndical", comment prétendre mobiliser des gens pour la défense ou la création d'emplois si on n'est même pas capable de faire remettre l'électricité dans leur logement ?

D'où, du côté des Comités CGT comme des autres associations, la multiplication d'actions sur de tout autres terrains, qui tendent à absorber l'essentiel de l'activité militante, mais où la perspective de l'emploi tend à disparaître de l'horizon revendicatif. Ce que confirme l'impressionnant décalage entre d'un côté le niveau d'analyse et de propositions auquel se situent les documents de fond d'AC! (1994 et 1995), et de l'autre la réalité des actions que ce mouvement parvient à initier sur le terrain. Comme le confirment aussi les difficultés rencontrées par ce mouvement pour élaborer ses revendications en matière de réduction du travail (cf. Barnier, 1995) ou de "revenu décent pour tous" (cf. Orban, 1997). Il y a bien là un ensemble de questions transversales auxquelles se heurtent tous des mouvements de précaires, y compris les plus déterminés à dégager ces mouvements des traditions de l'assistance et de la solidarité envers les exclus, pour en faire des mobilisations de masse susceptibles de participer à la construction des alternatives socio-économiques seules susceptibles d'apporter des réponses de fond et à long terme aux questions de l'exclusion.

De ces différents points de vue, auxquels il faudrait ajouter les multiples obstacles que la situation de précaire oppose à un engagement militant durable, on ne peut que rejoindre R. Castel. Ces mouvements rencontrent effectivement les plus grandes difficultés à construire et à faire vivre, dans la réalité quotidienne de leurs combats, une orientation stratégique suffisamment globale et articulée qui, à l'instar de ce qu'a réussi à réaliser le mouvement ouvrier, soit à même de donner aux diverses actions locales un sens et une portée qui dépassent leurs particularités, et soit susceptible de les faire converger autour de perspectives communes et clairement identifiées comme telles.

Celà étant, s'en tenir à de tels constats serait à coup sûr ne pas prendre la mesure des questions soulevées par ces difficultés et contradictions. Ce serait ne pas voir qu'elles

débordent de loin les seuls mouvements de chômeurs, et qu'elles touchent aux caractéristiques mêmes de la conjoncture actuelle, comme aux formes d'action sociale que cette conjoncture autorise et appelle.

Quelques remarques devraient, à ce propos, attirer notre attention.

4- De l'utilité vitale des mouvements d'"inutiles"

La première est que du seul fait qu'elles existent et persistent au-delà de tous leurs "handicaps" et sur des modes irréductibles à de simples manifestations confuses et sporadiques de colère, ces mobilisations obligent à moduler sérieusement l'idée selon laquelle l'exclusion placerait inexorablement les individus qu'elle frappe dans une situation qui ne leur laisserait d'autres alternatives que la passivité de l'assistance et la violence du désespoir. Entre la compassion caritative et les révoltes de la misère, ces mouvements revendiquent et explorent malgré toutes les difficultés que celà peut représenter, une troisième voie où l'exclu n'est plus réductible au statut de "laissé pour compte" (du progrès et de ses "dégats"), d'assisté (muet ou menaçant), ou de simple "public cible" dont on gère les "handicaps", ou dont on encadre l'"agressitvité", et sur lequel le discours politique, sécuritaire, caritatif ou savant est censé devoir se "pencher".

A ce titre, ils participent d'une profonde et sans doute irréversible transformation des représentations sociales et scientifiques de la question sociale et de ses métamorphoses. En s'efforçant de placer les questions du chômage et de la précarité sur les devants de la scène politico-médiatique, ils sont à la fois le symptôme et les vecteurs d'une "démarginalisation de la question des marginalisations" (Avis de Recherches 1990), et contribuent à inscrire dans la quotidienneté de la vie sociale une conviction aujourd'hui largement partagée quant au caractère désormais central et structurel du chômage (qui n'est plus "frictionnel"), de la pauvreté (qui n'est plus "résiduelle"), ou de la désaffiliation (qui ne se limite plus aux "marges"). Et si l'occupation rue du Dragon de l'immeuble vide d'un des fleurons de la finance ne fut, comme on dit, qu'un "symbole", on doit au moins reconnaître que le symbole en question fut particulièrement fort et bien ajusté : il matérialise, fût-ce sur le mode de la simple résistance, cette contradiction majeure de la conjoncture actuelle, qui veut que les exclus campent désormais au centre d'un système qui les exclut mais dont ils sont pourtant inexpulsables (Clot 1997c).

Il y a donc dans ces revendications et manifestations actives d'un "droit de cité" (dans tous les sens du terme), une irrécusable affirmation citoyenne et une irréductible résistance au refoulement qui devraient nous inciter à plus de prudence dans les

raisonnements et schémas intellectuels que nous manions. C'est particulièrement vrai des glissements déductifs par lesquels on passe subrepticement du repérage des caractéristiques "systémiques" d'une situation, à l'identification par ces mêmes caractéristiques des individus qui la vivent. Comme si l'individu pouvait se réduire à (et se déduire de) ce que le système fait ou cherche à faire de lui. Ainsi, s'il est une chose certainement juste que d'insister sur les menaces que le chômage de masse fait peser sur les fondements de la citoyenneté, on conviendra que c'en est une tout autre que d'en déduire un doute quelconque quant à la citoyenneté des sans travail. De même, s'il est une chose entièrement pertinente que de constater l'assignation "structurelle", voire "ontologique" (selon l'expression de Tosel 1995), de millions d'individus à l'"inutilité sociale", c'en est une toute autre que d'en inférer à l'inutilité effective d'individus censés, qui plus est, se penser eux-mêmes comme inutiles.

Ces questions, notons-le, semblent d'autant plus essentielles qu'elles ne se posent pas dans le vide social, mais dans un contexte idéologique et politique particulièrement inquiétant, où certains ne sont pas loin de s'interroger sur la compatibilité entre la situation d'exclusion et les attributs de la citoyenneté, où le discours de la "fracture sociale" peut justifier toutes les gestions duales du social, où des maires n'hésitent plus à "purifier" les centre-ville en expulsant les SDF, pendant que d'autres s'apprêtent, dans certaines municipalités à promouvoir la "préférence nationale".

De ces différents points de vue où, qu'on le veuille ou non, s'entremêlent enjeux théoriques et politiques, l'existence même des mouvements d'exclus constituent une force de rappel et un antidote vitaux dans la conjoncture actuelle du débat scientifique et social. Et l'on peut penser que ce débat n'aurait pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui, que les controverses savantes qui entourent les notions de "marginalisation", d'"exclusion", de "vulnérabilisation", de "désaffiliation", ... n'auraient ni la vitalité ni le sens qu'elles ont, si les ainsi-nommés "marginaux", "exclus", "vulnérables" et autres "désaffiliés" n'avaient pris l'initiative publique de contredire dans les faits ce que ces termes peuvent, selon l'usage qu'on en fait, avoir de théoriquement unilatéral et de politiquement dangereux.

5- Chômeurs et salariés: la convergence de décembre 1995

En fait, on peut se demander si l'utilité de ces mouvements ne tient pas à la contribution manifeste qu'ils peuvent apporter aux formes de la conflictualité sociale.

L'affrontement de novembre-décembre 1995, tel du moins qu'on l'a vécu dans les bouches du Rhône, en est un exemple qui mérite qu'on s'y arrête.

A s'en tenir à l'expérience de ces vingt dernières années, on aurait en effet pu penser que, mis à part un groupe de militants convaincus, chômeurs et précaires se seraient globalement tenus à l'écart d'un affrontement social conduit, pour l'essentiel, par des fonctionnaires en lutte pour leurs salaires, leurs conditions de travail, leurs statuts, leurs retraites ou l'avenir de leur entreprise.

Pourtant les faits sont là. Les chômeurs de Marseille et de la région ont été présents tout au long du mouvement de décembre, participant par milliers à toutes les grandes manifestations. Ils s'y sont affirmés comme une composante à part entière de l'affrontement, allant jusqu'à entraîner derrière eux cheminots et postiers lors d'une manifestation (celle du 30 novembre) dont ils avaient pris l'initiative.

On sait combien ont été nombreuses les interrogations sur le sens et la portée de ce que certains ont appelé le "tournant de décembre" (Caillé et Le Goff, 1996). Or tout porte à penser que la place qu'y ont prise les chômeurs et précaires mérite réflexion, tant en ce qui concerne l'évolution des mouvements de chômeurs, qu'en ce qui concerne la signification-même du "tournant".

a) Du conflit salarial à la "révolte populaire" ?

La première remarque que l'on peut faire concerne la façon dont la présence des mouvements de chômeurs et de précaires dans les manifestations marseillaises a pesé sur le sens du mouvement et l'interprétation que l'on pouvait en faire.

Depuis des années, hommes politiques et commentateurs n'avaient en effet de cesse que de dénoncer dans toute revendication émanant d'un secteur disposant d'un minimum de garanties statutaires, la résistance catégorielle de "privilégiés", insensibles à l'intérêt général et au devoir de solidarité envers les plus démunis. A la limite, et selon la problématique chère à A. Touraine des "in" et des "out", tout salarié était susceptible de tomber sous l'accusation d'aggraver la "fracture sociale" pour peu qu'il se mette en tête de défendre le moindre de ses acquis. Et tel était bien un des axes forts de la stratégie que, sûrs d'eux, les pouvoirs publics ont cru pouvoir adopter au nom de la solidarité et du partage des dettes.

Mais les tentatives d'opposer les "nantis" aux pauvres, les "privilégiés" aux précaires, les fonctionnaires aux usagers, le public au privé, la défense des acquis à la solidarité nationale, se sont heurtées au large soutien dont ont bénéficié les grévistes. Plusieurs observateurs l'ont noté : c'est toute l'entreprise de culpabilisation de ceux qui ont encore l'insigne chance de disposer d'un statut qui s'est trouvée questionnée. Or tout porte à croire que l'attitude des chômeurs a joué dans l'affaire un rôle essentiel, tant en direction de l'opinion publique et de l'image qu'elle pouvait se faire du conflit que des grévistes eux-mêmes et du sens qu'ils pouvaient donner à leurs propres revendications.

Ainsi, et alors même qu'ils sont parmi les premières victimes de l'absence de transports en commun, la solidarité active des chômeurs avec les traminots marseillais tout au long de leur conflit, aux portes de l'entreprise comme dans la rue, ne pouvait que contribuer à élargir le sens de la lutte, et conforter aux yeux des grévistes comme à ceux des marseillais la portée générale (défense du service public, lutte pour l'emploi) de leurs revendications particulières (double statut, temps de travail, ...). De quoi relativiser les protestations de ceux qui cherchaient à stigmatiser le mouvement au nom "des-marseillais-les-plus-démunis-pris-en-otage-par-les-grévistes".

Au fond, l'implication active des chômeurs dans ce mouvement était comme la partie la plus visible de l'iceberg de sympathie et de soutien dont bénéficiait le mouvement dans de larges couches de la société. Leur présence, via les responsables des Comités de chômeurs, aux assemblées de grévistes, leur participation massive aux cortèges sous leurs propres banderolles, leur façon de mêler aux revendications salariales leurs témoignages sur la misère moderne et sur la radicalité des résistances que cette misère inspire, les initiatives qu'ils ont prises pour eux-mêmes et qu'ils ont versées au bilan général du mouvement, tout cela a constitué autant d'actes forts, tant symboliques que matériels, dont se sont manifestement nourris la détermination des grévistes et ce sentiment largement partagé que résume C. Hoareau en disant que *"le mouvement de décembre c'est pas seulement un mouvement des salariés. C'était un mouvement vraiment populaire, il a donné l'espoir que le peuple se révoltait"*.

Retenons donc cette idée que la part prise par la frange la plus mobilisée des "exclus" au mouvement de décembre a sans doute été un des symptômes en même temps qu'un des vecteurs clés de la capacité de ce mouvement à dépasser très tôt, et malgré les bases catégorielles relativement étroites de son noyau dur, les limites d'une simple réaction corporative. Au fond, ce que le début de rencontre entre chômeurs et salariés dans l'affrontement de décembre 95 a peut-être le mieux réussi à montrer, c'est que la "fracture sociale" ne passait pas si simplement là où certains voudraient la voir passer, que dans la conscience de millions de personnes son tracé s'est manifestement déplacé "vers le haut", du côté de ce qui sépare les centres de décisions économiques et financiers du reste du corps social.

Ce qui, a contrario, pourrait alors signifier qu'un mouvement salarial n'a guère de chances aujourd'hui d'établir un rapport des forces favorable s'il n'est pas en mesure de faire, à l'échelle qui est la sienne (entreprise, territoire, nation, ...), la démonstration de l'"universalité" de ses revendications et de convaincre les sans emplois et leurs organisations de le rejoindre.

Reste alors à essayer de mieux comprendre ce qui fait qu'aux yeux des chômeurs et de leurs organisations, les conditions d'une telle convergence se sont trouvées, fin 95, au moins partiellement réunies.

b) "Chômeur c'est déjà injuste. payeur. j'te dis pas !"

Au point de départ de cette convergence, il y a évidemment le Plan Juppé. Chômeurs et précaires ne pouvaient en effet guère rester insensibles ni à l'augmentation du forfait hospitalier, ni au blocage et à l'imposition des allocations familiales, ni surtout au cynisme qui, au nom de la "défense" de la protection sociale et de son "universalisation", consiste à pousser le "partage de la misère" jusqu'à appliquer le RDS aux précaires les plus... "nantis". On peut en dire autant de cette "politique de santé publique" qui ne sait plus concevoir l'avenir autrement qu'en termes de "réduction des dépenses", quand des millions de ménages font l'expérience quotidienne d'un système à deux vitesses dans lequel l'accélération des progrès médicaux à un pôle s'accompagne, à l'autre, d'une dégradation constante du droit effectif à la santé. Au-delà, comment accepter l'idée d'une sécurité dont on annonce qu'il faut "maîtriser" les coûts, quand la réalité vécue est celle d'une insécurité galopante qui exigerait au contraire l'élargissement du système de protection sociale et sanitaire (Friot 1996). Alors le sentiment de nos interlocuteurs est que trop c'est trop. Comme le dit C. Hoareau, *"on a même pas eu de débat là-dessus, l'unanimité s'est faite tout de suite pour refuser le Plan Juppé et faire le lien entre les déficits et le nombre de chômeurs"*. Et sous le titre "Chômeur s'est déjà injuste, payeur, j'te dis pas !", un tract d'AC! rappelle cette équation de bon sens qui veut que 3 millions de chômeurs c'est 180 milliards de manque à gagner pour la Sécurité sociale.

Le sentiment d'injustice et le cynisme attribué au projet gouvernemental, pour qui tout ne serait plus qu'affaire de ratios budgétaires, ont donc manifestement, pour les chômeurs comme pour les autres, joué un rôle majeur dans la convergence transcatégorielle de décembre 95.

Mais, là comme ailleurs, ceci ne peut suffire à expliquer l'ampleur et le sens de la réaction sociale. C. Hoareau y insiste : la mobilisation chômeuse n'est pas l'effet d'une conjoncture, fût-elle favorable. Les milliers de chômeurs sur la Canebière, leur présence constante auprès des salariés en grève, *"ce n'est pas un champignon qui pousse en une nuit"*. Comme pour les autres composantes du mouvement, c'est avant tout le résultat d'un long travail, d'une maturation, d'un bougé dans les consciences et dans les capacités d'action.

Deux séries de remarques peuvent être faites à ce propos.

c) De décembres en décembres : un mouvement qui s'enracine. se structure et s'identifie

La première est que, contrairement à ce qu'on a pu écrire de ceux qui ont soutenu le mouvement sans y participer, les chômeurs n'ont pas donné "procuration", ni "délégué"

leur action aux grévistes, ni même cantonné cette action à une simple manifestation de solidarité. Ils n'ont jamais été "à la remorque" des salariés sur la mobilisation desquels ils auraient "greffés" leurs revendications selon l'expression d'O. Galland et de M.V. Louis. Ils ne se sont pas contentés de demander à "ceux qui peuvent encore s'exprimer parce qu'ils disposent au moins d'un minimum pour vivre" qu'ils donnent dans leurs luttes "la première place aux plus faibles et aux plus démunis"⁶. Cette place, ils l'ont prise par et pour eux-mêmes, non pas comme des "assistés" qui devraient l'être jusque dans l'action, mais de manière autonome et sur la base de leurs propres revendications.

La preuve la plus manifeste en est que c'est en plein mouvement (le 11 décembre) que le Comité de chômeurs des Bouches-du-Rhône obtient enfin la réunion de la table ronde qu'il réclame depuis des mois au Préfet à propos de la prime de Noël, et que c'est en pleine manifestation (le 15 décembre) que le président du Conseil Général signifie enfin au Comité son accord avec les propositions des chômeurs quant à la création d'un Fonds interpartenarial pour financer cette prime. Sans aucun doute, l'ampleur de la mobilisation sociale du moment a-t-elle pesé lourd dans la balance. Reste que l'avancée réalisée à cette occasion vient s'inscrire au bilan d'années de luttes, dont l'origine remonte à l'occupation de l'Assedic par les chômeurs de La Ciotat sept ans avant, et qui ont culminé en décembre 94 avec 3.000 manifestants pour l'octroi d'une prime "forfaitaire et uniforme pour tous", un "droit" et non une aide ponctuelle, nominative et attribuée au cas par cas. D'une certaine façon donc, on ne peut comprendre la convergence chômeurs/salariés de décembre 95 si l'on omet que d'année en année, dans les Bouches-du-Rhône d'abord, puis au-delà, *"décembre, c'est devenu le mois des chômeurs, au-delà de la question de la prime"*, pour reprendre l'expression de C. Hoareau.

Au fond, peut-être est-ce là que le mouvement de décembre a trouvé toute une part de sa force et de son originalité : dans le fait de s'être articulé et développé, pour ainsi dire, comme un "mouvement gigogne", comme un "mouvement de mouvements" déjà initiés bien avant lui et sur des bases propres aux différentes "corporations", mais qui ont su trouver, face à la mise en cause de cet "acquis des acquis" que sont les services publics et le système de protection sociale et sanitaire, les formes d'action, les symboles et les mots pour converger, tout en respectant les spécificités "sectorielles" du conflit. Ce que nous disons ici pour le mouvement des chômeurs semble en effet valoir pour tous les autres secteurs, comme c'est manifestement le cas du "conflit dans le conflit" conduit par les traminots marseillais (Pendarès 1996).

Une chose est sûre, en tout cas : la présence des chômeurs ne relevait ni de la "charité militante" (et coupable) des salariés en lutte, ni du ralliement tactique à un affrontement

⁶ Cf. le texte "Et les autres ?" que l'Abbé Pierre, Louis Besson et Raymond Etienne ont adressé début décembre aux principaux syndicats.

dont on est exclu, ni de l'exploitation opportune d'une conjoncture inédite. Elle s'enracine, comme le dit C. Hoareau, "*dans un gros travail pour développer la démarche militante qui est à conquérir chez les chômeurs, et pour inscrire l'action dans la durée*". Elle s'appuie sur la démultiplication des capacités militantes que permet l'essaimage des Comités de chômeurs jusque dans les quartiers les plus déshérités, où ils viennent occuper la place laissée vide par les organisations traditionnelles de l'action militante. Elle est enfin le signe d'une évolution lente mais réelle des esprits : "*ça fait 3-4 ans qu'on tourne dans les cités avec nos tracts, l'idée du refus du chômage a vraiment grandi*", notamment chez les jeunes. D'autant qu'action après action, et malgré le refus des administrations de reconnaître les organisations de chômeurs comme interlocuteurs qualifiés, l'idée-même qu'un militantisme chômeur est possible et efficace gagne en crédibilité aux yeux de tout le monde, chômeurs ou non. Ainsi, s'agissant de la prime de Noël, "*ils voient qu'on est capable d'arracher 2,6 milliards aux ASSEDIC, ça fait réfléchir tout le monde*".

Il semble donc qu'à l'encontre des analyses selon lesquelles les exclus du système n'ont d'autre alternative que la souffrance muette ou l'explosion de colère, la mobilisation chômeuse de décembre 95 atteste que quelque chose est bien en train de changer. Ces changements, depuis quelques années, semblent affecter la capacité des chômeurs et précaires à se doter en propre des moyens de constituer un mouvement social à part entière, susceptible de peser dans les affrontements sociaux, voire de contribuer à un renouveau du style de la conflictualité sociale dans notre pays.

d) Luttes pour la vie, luttes pour l'emploi : une jonction qui trouve peu à peu ses marques ?

A cela s'ajoute un autre aspect des évolutions qui ont convergé dans le mouvement de décembre : il s'agit de la place que les mouvements de chômeurs donnent aux questions de l'emploi, ou plus exactement, de la façon dont ils parviennent à articuler "luttes pour la (sur)vie" et luttes pour l'emploi.

Comme on l'a dit, de l'avis même des militants le risque était en effet que l'urgence des luttes sur des objectifs de survie (allocations, droits sociaux, primes et aides diverses, logement, transports, etc...) absorbe l'essentiel des énergies, et transforme les luttes contre le chômage en luttes pour son "humanisation", conduisant à en entériner la "fatalité" faute d'intervenir sur les questions de l'emploi et de l'alternative à opposer aux modèles actuels de gestion sociale et économique. Au-delà, à travers les difficultés à articuler luttes pour la vie et luttes pour l'emploi, c'est la possibilité même d'une jonction entre luttes salariales et combats contre l'exclusion qui se trouve posée.

Or sur ce terrain, les choses semblent avoir significativement bougé. C'est en tout cas l'avis de C. Hoareau : *"avec l'expérience, je ferais plus trop la frontière entre les deux. Quand les gens sont trop dans la misère, c'est vrai que l'emploi c'est trop loin d'eux. Mais avec la prime de Noël, par exemple, tu t'aperçois qu'ils prennent conscience dans leur action. Ils s'aperçoivent que du moment où on constitue une force pour gagner quelque chose, on peut gagner d'autres choses. Il faut pas sousestimer cet aspect-là, et il faut surtout pas opposer les choses. Quand les gens ont pris confiance en eux, ils ont pris confiance pour tout"*. En somme, l'action fut-elle ponctuelle, a sa propre dynamique, et les mobilisations qu'elle suscite, les formes de conscience qu'elle entraîne, ne restent pas a priori enfermées dans les limites initiales de l'objectif qu'elle s'est fixé. D'autant qu'*"il n'y a pas un tract du Comité de chômeurs qui pose pas le problème de l'emploi. On a cette démarche, je dirais presque éducative, de dire 'il faut pas se limiter à la prime de Noël, il faut se battre toute l'année'"*. D'une manière générale, *"il n'y a pas un conflit de longue durée sans la présence du Comité de chômeurs, y compris avec contribution à la solidarité financière"*. Ce sont ainsi les chômeurs qui constituent le gros des manifestants réunis par l'UL-CGT contre les licenciements dans un grand magasin du centre de Marseille. De même, pendant la grève des Postes en 93, *"on a toujours été avec eux. Et il faut voir comment ils parlent du Comité chômeurs maintenant. Ca a permis des embauches au centre de tri, même si la direction essaie de revenir dessus maintenant"*. Autre exemple : en 94, après avoir ouvert un "bureau d'embauche" avec l'appui des cheminots de Marseille, le Comité de chômeurs envahit le Comité d'entreprise et y dépose 150 candidatures en appuyant sa démarche par cette menace : *"si eux (les cheminots) ne peuvent pas faire grève tous les jours, nous les rails on peut vous les bloquer tous les jours, 100 chômeurs ça suffit pour bloquer la gare"*. Sans doute les fortes traditions syndicales propres aux grandes entreprises publiques font-elles de ces dernières une cible privilégiée de ce type d'action. Mais le Comité de chômeurs se s'y limite pas pour autant. L'exemple le plus parlant est le bras de fer engagé avec les promoteurs et les entreprises d'une vaste opération d'urbanisme commercial où, suite à des actions répétées avec occupations du chantier et le soutien des salariés sur place, le Comité de chômeurs obtient l'embauche sur le chantier d'une cinquantaine de jeunes du quartier, et l'ouverture de stages de formation pour 90 autres en vue de leur embauche à l'ouverture de la grande surface.

Pour une part essentielle, la rencontre de décembre entre les chômeurs et des salariés, dont les plate-formes revendicatives comportaient toutes un volet concernant les manques d'effectifs ou la titularisation des pécaires, est donc à mettre au compte des acquis d'une stratégie de mobilisation contre l'exclusion qui, comme le dit C. Hoareau, *"a toujours deux piliers : l'emploi et le droit de vivre"*. Symbole de cette stratégie : au moment où le.

mouvement de décembre atteint son point culminant, *"le 11 on avait la manif à la Préfecture sur la prime de Noël, et le 12 on bloquait la ZAC St André sur l'emploi. C'est vrai qu'il y a 3-4 ans on avait pas ce niveau de conscience. Dans les quartiers, au début, les réactions c'était : 'le Comité de chômeurs oui, la CGT non !', ou alors : 'les salariés, ils gagnent tous 8.000F. par mois, c'est tous des cons !'. Aujourd'hui ça a drôlement évolué. On nous reproche même depas être assez présents aux manifs des salariés"*.

A quoi il faut ajouter des évolutions, en quelque sorte réciproques, du côté des salariés. Celà fait en effet quelques temps qu'à Marseille (à la Poste, à la SNCF, dans les Télécom, ...) et ailleurs (cf. notamment le conflit d'Alsthom), les revendications et les luttes salariales intègrent de plus en plus souvent les questions de la titularisation des CDD et de l'embauche des CES, et s'adressent par là même, via les jeunes notamment, à l'ensemble des chômeurs. Et on peut dire qu'à l'instar des traminots marseillais refusant le "double statut", c'est dans sa capacité à ouvrir les revendications salariales aux questions du chômage, de la précarité et de l'emploi des nouvelles générations, que le mouvement de décembre a conquis une grande part du soutien populaire dont il a bénéficié.

Sans doute ces convergences sont-elles encore insuffisantes et souvent limitées aux grandes entreprises de service public. Au-delà, on remarquera que c'est le plus souvent à l'Etat, via les ASSEDIC, l'ANPE ou les entreprises publiques, et très rarement aux patrons et aux entreprises privées, que s'adressent les Comités de chômeurs. Ce que reconnaît C. Hoareau qui y voit un vrai problème, et n'exclut pas, par exemple, *"d'envahir un jour la chambre patronale. C'était pas pensable il y a deux ans, ça fait partie de l'évolution de la conscience des chômeurs"*.

De même, à son avis, *"cette convergence se fait plus souvent sous la pression des chômeurs qu'à l'initiative des salariés. Au départ, les salariés ils n'y croient pas facilement, même à La Ciotat ils n'y croyaient pas"*.

Reste qu'un tournant est peut-être en train d'être opéré sur ces questions et que le mouvement de décembre en marque une étape qui pourrait laisser des traces dans les consciences et les formes d'action. C'est en tout cas le sens que C. Hoareau donne, pour sa part, à la décision du dernier congrès de la CGT de syndiquer les chômeurs : *"la CGT a pris du retard là-dessus. Mais l'idée majoritaire maintenant dans la CGT c'est que le mouvement social ne se fera pas sans les chômeurs"*.

S'il en est ainsi, deux questions au moins ne pourront plus longtemps être ignorées du débat social, et du débat syndical en particulier.

6- L'enjeu des "droits à"

La première est la place remarquable que prend dans ces mouvements le thème des "droits à". En effet, qu'il s'agisse du logement, de l'emploi, des conditions de vie, de la santé, des indemnités de chômage, des transports, de l'aide sociale, etc... la caractéristique sans doute la mieux partagée de ces mouvements est de revendiquer le respect de droits, et de droits qu'on a même, quand c'est possible (cf. les squatt), "le droit de prendre" lorsqu'ils sont bafoués. Comme si, face à l'éclatement des situations, la question des droits de l'individu était la seule susceptible d'unifier et de faire converger les actions disséminées qu'elles suscitent.

Sans doute peut-on y voir le symptôme des faiblesses constitutives de ces mouvements. On peut ainsi considérer que face aux difficultés objectives, voire aux réticences explicites, à faire converger les luttes de précaires autour d'objectifs revendicatifs clairement définis, chiffrables et négociables dans un rapport de force susceptible de toucher aux fondements de l'ordre socio-économique, il est plus aisé, voire plus "rentable" en termes militants, de s'en tenir à l'énoncé consensuel de revendications généreuses mais défensives, relevant plus de la problématique humanitaire que de la construction d'alternatives sociales. On peut même craindre que la multiplication des luttes menées sur des questions comme les allocations et aides à destination des chômeurs, la gratuité des transports pour les précaires, ou la réquisition des logements vides au profit des sans logis, ne soit, par nature et selon une logique bien connue, "récupérées" par un système dont elles assurerait en fin de compte la reproduction en l'obligeant, au nom des valeurs de "cohésion sociale", à une gestion plus "humaine" et "pacifiée" d'une l'exclusion dont les effets les plus inacceptables ne seraient qu'adoucis. En clair, comme nous le disait une militante chômeuse, se battre pour les "droits des exclus", n'est-ce pas, au fond, "*institutionnaliser le statut d'exclu*" et dualiser un peu plus la société sans toucher à aucun des éléments de structure qui en font une société d'exclusion ?

La question est importante et recouvre, on le sait, des enjeux très actuels. Mais on peut se demander si une telle lecture des choses prend toute la mesure des évolutions et potentialités de la conjoncture actuelle.

On peut tout d'abord se demander si, pour peu que ces luttes durent et s'élargissent, leur "récupération" par un système de protection et d'assistance à bout de souffle, va pouvoir durer encore longtemps. D'où d'ailleurs la crainte de ceux qui s'inquiètent de la "paix sociale" face aux risques d'implosion que comporterait une "solution" libérale à la crise.

Au-delà, on peut se demander si, à travers le caractère de plus en plus militant et "de masse" qu'elles prennent, ces mobilisations ne sont pas en train de subvertir les adhérences historiques que la problématique des "droits à" peut avoir avec les approches caritatives de la question sociale. *"Nous ne voulons pas l'assistance, ni la charité ; nous voulons des droits"*, disait une responsable d'AC! lors d'une rencontre nationale. Comme si dans le contexte d'une décomposition avancée du système de protection et d'aide sociales, revendiquer ses droits, y compris ceux censés relever de ce système, prenait une portée et réclamait des dispositions désormais irréductibles aux approches assistancielles.

C'est en tout cas l'hypothèse pour laquelle nous sommes tentés d'opter, en considérant que ces mobilisations sont aujourd'hui devenues un des vecteurs privilégiés d'une question de plus en plus centrale dans les débats et affrontements qui ne manqueront pas de croître au fur et à mesure de la dégradation la situation sociale : celle des acquis sociaux et civilisationnels de ce qu'on appelle la société salariale, grâce auxquels de vastes couches sociales ont vu, lentement mais sûrement, se desserrer l'étau de la misère, de la précarité et de la dépendance, et dont une part essentielle repose sur le système de droits et d'assurances collectifs que l'histoire sociale a attachés au statut de salarié-citoyen.

On peut ainsi ne voir dans les guérillas que mènent régulièrement nombre d'associations de chômeurs face aux ASSEDIC ou à l'ANPE, que le type même de combat défensif participant, au mieux, de la solidarité et de l'amélioration marginale et temporaire des situations les plus dramatiques. Mais on peut aussi y lire tout autre chose. On peut y voir la résistance opiniâtre à la spirale d'individualisation caractéristique des logiques de l'exclusion et de sa gestion libérale, et la tentative têtue de reconstruire du collectif là où règne le cas individuel, en se réappropriant ce qui, dans la condition de chômeur, reste des acquis collectifs du statut salarial ; à savoir, les droits du chômeur. Sur ce point, le récit détaillé des actions de l'APEIS contre l'humiliation et l'isolement (cf. ci-dessous) est un précieux témoignage sur le sens de ces luttes dont l'enjeu n'est autre que de réinscrire les situations individuelles que l'exclusion atomise, dans l'ordre des droits collectifs du chômeur, constitutifs de la citoyenneté salariale conquise par plus d'un siècle de luttes ouvrières.

Certes, il y aurait quelqu'illusion à attendre des forces dispersées que rassemblent ces mouvements qu'elles puissent, pour l'heure et par elles-mêmes, porter les mobilisations à la hauteur de tels enjeux. D'autant que, comme le montrent par exemple les débats sur les dispositifs type RMI et les rapports à conserver ou non entre travail et revenus, les divergences ne manquent pas quant aux bases sur lesquelles construire une nouvelle citoyenneté. Reste que par leur façon d'opposer aux logiques de dérégulation libérale des rapports sociaux et d'atomisation assistancielle et "contractuelle" des situations

individuelles, la dimension citoyenne et en quelque sorte "statutaire" des droits autour desquels ils mobilisent, ces mouvements jouent un rôle essentiel et relativement inédit dans les rapports de force actuels. Malgré leurs "handicaps" et leurs contradictions, et fût-ce dans certains cas à leur corps défendant, en faisant revivre par leurs actions quotidiennes les traces résistantes que le mouvement ouvrier a laissées dans les consciences et les aspirations, ces mouvements contribuent, de manière certainement irremplaçable à maintenir ouvert le débat sur les enjeux proprement civilisationnels de la crise.

7- Le salariat en question.

L'autre question concerne les difficultés évoquées ci-dessus à articuler luttes contre l'exclusion et luttes pour l'emploi. Ces difficultés renvoient pour une large part à des obstacles objectifs (urgence des situations, conditions militantes), mais peuvent également renvoyer à des options de fond. Ainsi, si pour certains mouvements, se référant notamment à la Constitution, le droit à l'emploi compte au nombre des droits sociaux fondamentaux, d'autres refusent de l'inclure à leur programme d'action, voire même y dénoncent une "revendication désormais réactionnaire", comme a pu le faire le Syndicat des chômeurs initié par M. Pagat au début des années 80 (cf. Baudouin et alii 1990).

Il y a là, à n'en pas douter, une des raisons essentielles des difficultés que rencontrent les résistances protestataires que mobilisent ces mouvements à s'élargir dans une intervention sur les grands choix socio-économiques qui, à travers le chômage de masse, sont à l'origine de la précarité et de la relégation sociale.

Mais là encore, on risque de mal comprendre les enjeux de ces difficultés si l'on n'y voit que les "handicaps" des mouvements de lutte contre l'exclusion.

On doit tout d'abord noter que ces problèmes sont loin d'être l'apanage des mouvements de chômeurs. Force est en effet de constater que, passées les analyses et les déclarations sur les menaces que font peser la précarité et l'exclusion sur l'ensemble du monde du travail, ces questions restent marginales dans le quotidien du mouvement ouvrier.

On peut même dire, comme le suggère Th. Hirschberg (1994), que les mouvements de précaires trouvent là une part essentielle de leurs racines. D'où, d'ailleurs, une des originalités de la situation des années 80-90. Contrairement aux années 30 où, via la CGTU, c'est le mouvement ouvrier qui prend l'initiative d'organiser et de mobiliser les

chômeurs⁷, les mouvements de précaires se développent aujourd’hui sous des formes largement autonomes et en marge des organisations syndicales, soit sur un terrain déserté par des syndicats qui, comme la CFDT ou FO, ont choisi de remettre aux chômeurs le soin de s’auto-organiser (avec le soutien éventuel de quelques syndicalistes convaincus), soit, dans le cas de la CGT, au travers de comités ou d’associations initiés et soutenus par le syndicat, mais le plus souvent dotés d’une telle indépendance d’organisation et d’action que leurs activités restent largement périphériques et que leur convergence avec les luttes salariales reste à être construite.

D’une certaine façon donc, les difficultés que rencontrent les mouvements de chômeurs à investir le terrain de l’emploi ne sont, que l’envers de celles que rencontre aujourd’hui le mouvement ouvrier face aux questions de l’exclusion. C’est pour lui une histoire qui commence à son origine : les jeux du “dedans” et du “dehors”, de l’“inclusion” et de l’“exclusion”, sont aussi vieux que le capitalisme industriel (Clot 1997c). On peut ainsi considérer que la première “exclusion” de masse moderne date de la formation de la classe ouvrière elle-même, comme force de travail séparée de ses moyens de réalisation et de reproduction. Au-delà, c’est toute l’histoire de la constitution du capitalisme industriel du XIX^e siècle à nos jours, qui peut être lue comme une succession de cycles d’aspiration/refoulement, d’inclusion/exclusion du travail par le système salarial. Mais comme le rappellent les historiens, la comparaison de la conjoncture actuelle avec ce passé, notamment avec la crise des années 30, s’arrête là.

Jusqu’au début du siècle, la condition ouvrière est, en effet, partiellement réversible, comme en atteste la forte hétérogénéité du premier salariat (cf. notamment la figure indécise mais longtemps résistante de l’ouvrier-paysan). Et ceci vaut jusqu’aux années 30, où malgré la forte croissance du salariat industriel, le monde agricole et l’artisanat, joints au développement de l’emploi public, sont encore à même d’absorber une part significative des rétractions du salariat, et fonctionnent donc comme amortisseurs sociaux des crises. Ce qui n’est plus le cas aujourd’hui. Sous l’effet de l’industrialisation de masse des années 50-60 (accompagnée d’un puissant développement de la fonction publique), l’emploi salarié (dont les normes et statuts se sont diffusées bien au-delà des frontières du travail dépendant) tend à saturer l’espace des formes et statuts d’activité professionnelle. L’essentiel du travail est désormais installé dans le salariat. Au-delà du travail, c’est l’ensemble des statuts sociaux, des modes de socialisation et des formes de l’existence individuelle qui se trouvent tendanciellement “centrés”, “intégrés” par la forme salariale du travail. Ce qui change alors profondément le sens même du chômage et de la précarité. Leur croissance, se faisant désormais en l’absence de toute alternative

⁷ A cette époque la CGTU annonce que 120.000 chômeurs (sur les 1,2 millions qu’elle dénombre) sont organisés dans les comités qu’elle a mis sur pieds, et compte 60.000 manifestants dans les rues de Paris lors de la marche des chômeurs de Lille sur Paris qu’elle organise en novembre 1933. Cf. Lebrun (1995).

significative au travail salarié, donne aujourd’hui à l’exclusion une dimension de "radicalité" qu’elle n’a sans doute jamais eue. "Radicalité" certes atténuée par les acquis sociaux de la période antérieure et la multiplication des dispositifs d’assistance, mais irréductible sur le moyen-long terme. Le chômeur actuel (de plus en plus souvent fils ou fille d’un parent lui-même chômeur) a désormais le dos mur. Force de travail "libre" et "abstraite" au point de se réduire aux potentialités d’une subjectivité privée des moyens de s’objectiver dans une activité sociale susceptible de produire les richesses nécessaires à sa reproduction, le salarié en "sureffectif" est bien le résultat d’une exclusion : mais d’une exclusion sans autre lieu ni destination que le salariat lui-même, en ses formes dégradées de la précarité et de l’assistanat. Il est exclu de l’emploi mais pas du salariat dont il est, pour ainsi dire et au deux sens de l’expression, la "figure achevée" ; la forme pure et folle du salarié sans travail ni salaire.

D’où, la visibilité sociale irréductiblement croissante de cette "seconde exclusion" de masse pour laquelle il n’y a plus d’échappatoire : l’exclu campe désormais au centre du système qui l’a convoqué, dont il est devenu impossible de le chasser, et dont il ne fait, au fond, que grossir comme une loupe les contradictions internes. D’où aussi la nouvelle centralité dans le débat de société d’un mouvement de chômeurs et d’exclus pour lesquels il n’y a plus guère d’alternative que de demander des comptes à un modèle de développement économique et social, dont ils sont moins les "laissées pour compte" que le symptôme d’épuisement.

De ce point de vue, les difficultés rencontrées par les mouvements sont le miroir d’une crise qui touche aux fondements mêmes du modèle de conflictualité sociale qui a connu son apogée aux lendemains de la seconde guerre mondiale et qui constitue aujourd’hui encore, peu ou prou, la seule référence solide en matière de luttes sociales.

Dans ce modèle, élaboré dans le contexte du " cercle vertueux" de la croissance keynésienne et du " compromis fordien", le mouvement ouvrier tire sa force et sa centralité d’une sorte de " cercle vertueux du conflit social" dans lequel les luttes ouvrières pouvaient prétendre valoir et ont, pour une part au moins, effectivement valu, pour l’ensemble des luttes sociales, voire pour la société entière. Dans ce contexte où, à travers l’extension et la solidification du statut salarial et des garanties qui lui ont été attachées, le développement économique pouvait être synonyme de progrès social, le chômage et la précarité pouvaient être considérés comme "frictionnels", "conjoncturels" ou "résiduels", et les luttes syndicales sur les questions d’emploi (effectifs, salaires, conditions de travail, temps de travail,...) constituaient, par elles-mêmes et de manière quasi-naturelle, de puissants facteurs d’intégration sociale et de lutte contre l’exclusion.

Or, ce modèle est aujourd’hui fondamentalement remis en cause. La nouvelle donne économique et le tournant stratégique qu’opèrent les Etats et les grandes entreprises au

cours des années 70, rompent le "compromis historique" entre le capital et le travail sur lequel reposaient les "Trentes glorieuses". Les nouvelles normes de rentabilité économique se retournent "contre la société" et imposent un coup d'arrêt au mouvement de solidification et d'unification de la condition salariale engagé au début du siècle, et déclenchent un vaste processus d'éclatement du monde salarié dont un des aspects majeurs est un bouleversement radical des équilibres et relations entre les composantes "actives" et "de réserve" de l'"armée industrielle"⁸. S'engage alors une sorte de dérive tendancielle de deux continents sociaux dont les expériences et préoccupations s'éloignent irrésistiblement : d'un côté un mouvement ouvrier concentré sur un noyau de plus en plus étroit de salariés stabilisés, concentré dans les grandes entreprises privées ou publiques, qui voit sa base sociale se rétrécir au rythme accéléré des privatisations, des plans sociaux et de la remise en cause des statuts et conventions collectives, et dont l'essentiel des forces militantes est absorbé par les luttes défensives qui, dans le meilleur des cas, freinent la dégradation en quantité et en qualité des emplois existants, mais sont incapables d'ouvrir des perspectives crédibles et tangibles susceptibles de faire écho aux préoccupations des sans travail ; et de l'autre, une "surpopulation relative" qui enflé, dont la réinscription dans le travail devient de plus en plus aléatoire, partielle, précaire, voire improbable, et pour laquelle, en l'absence de toute perspective crédible d'intégration salariale, les questions des conditions d'existence hors-travail, de politiques sociales, de "droits sociaux", de citoyenneté, voire de simple survie, tendent à prendre le pas sur toute autre considération.

D'où cette contradiction inédite ; alors que les nouvelles formes d'exploitation du travail et de gestion de l'emploi sont, via la massification du chômage, aux fondements de l'extension et des formes modernes de l'exclusion, les luttes sur le terrain du travail et de l'emploi ne constituent plus, par elles-mêmes et selon la dialectique vertueuse autour de laquelle le mouvement ouvrier a construit les capacités "hégémoniques" qui furent les siennes, les vecteurs crédibles et efficaces d'une lutte contre l'exclusion.

Au fond, la question est de savoir si, comme A. Tosel (1995) en fait l'hypothèse en reprenant un scénario de développement du capitalisme évoqué par Marx, les formes modernes de l'exclusion ne placent pas le mouvement social en général et le mouvement ouvrier en particulier devant une situation inédite où "la contradiction entre capital et travail se développe jusqu'à l'opposition complète", où l'affrontement social autour des enjeux du travail s'épuise en une "dialectique bloquée", prend la forme d'une "contradiction sans développement" remettant en cause la perspective d'un capitalisme qui se "suiciderait" pour peu que les travailleurs s'en mêlent.

⁸ Sur ce point, cf. Bouffartigue (1993a).

Sans doute une telle lecture risque-t-elle d'être trop unilatérale au regard de la complexité des tendances et contradictions qui traversent aussi bien le monde salarial et le mouvement ouvrier, que le monde de l'exclusion et des mouvements de précaires. Comme on l'a rappelé plus haut, le fossé qui sépare "actifs occupés" et "surnuméraires" n'est jamais total : il est en permanence traversé dans les deux sens par des milliers de trajectoires individuelles, et la contradiction entre travail et exclusion est présente des deux côtés, jusques et y compris au sein du salariat le plus "intégré". Sans doute aussi, comme le pense P. Bouffartigue (1993a), les précaires les moins coupés du salariat, comme les luttes salariales sachant associer les chômeurs à leurs initiatives, ont-ils un rôle décisif à jouer dans le "déblocage" de cette situation.

Reste qu'elle oblige à poser la question de la centralité de la situation de travail et des conflits qu'elle structure dans l'économie générale des mouvements sociaux et comme matrice du politique (Schwartz 1996). Question d'autant plus importante pour la construction d'alternatives que, comme on l'a évoqué ci-dessus à propos de l'enjeu des "droits à", la mise en cause de cette centralité est loin de ne constituer qu'un effet négatif de la crise, et qu'elle a été objectivement initiée par le mouvement ouvrier lui-même, dont les conquêtes en matière de statut salarial ont nourri l'irrésistible montée des aspirations à émanciper les rythmes et valeurs de la vie quotidienne privée et sociale des contraintes, normes et "lois" de l'activité productive.

III- "DEPUIS QUE JE SUIS À L'A.P.E.I.S., JE VAIS MOINS À BREST"

Nous l'avons vu plus haut à propos de l'A.P.E.I.S. : c'est la transformation des institutions "gelant" cette condition qui donne son sens à cette mobilisation associative des chômeurs. Mais sans les appuis que lui fournissent les formes de solidarité et d'entraide mutuelle qui ont été inventées à cette occasion, cette action nourrie par le sens d'une injustice partagée n'aurait pas pris l'ampleur qu'on lui connaît. R. Dethyre rapporte ainsi l'attitude de Denise, militante à l'APEIS :

"On partait à dix ou quinze à l'antenne de l'Hay les Roses pour les demandes de fonds social, on ne partait pas tant qu'on n'avait pas les rendez-vous. C'est quand on était reçu dans les bureaux que j'ai beaucoup appris. Quand ils se sont aperçus que nous avions trop de connaissances, ils ont rejeté l'APEIS ; ils nous donnaient trop d'informations".

Il la commente ainsi : "Ici Denise évoque les démarches collectives de l'APEIS, le rôle du groupe. Une démarche empreinte de dignité visant à donner, redonner un lien social au groupe qui assure la cohésion dans de nouveaux rapports sociaux où l'antagonisme des rapports de production est remplacé par l'antagonisme d'une Assedic dont le refus du dialogue permet sa stigmatisation et soude le groupe. (...) Au début, l'APEIS pouvait assister aux entretiens; l'idée de la tierce personne accompagnant le chômeur donne à la fois un autre statut au droit, au chômeur, à l'employé. Il modifie le rapport dominant/dominé, assistance/assurance, solidarité/charité. Le chômeur n'est plus un demandeur d'emploi mais un usager, un ayant droit" (Dethyre 1994, p. 50). Ce renversement de la "stigmatisation" qui se porte alors sur les Assedic est un des ressorts principaux de la mobilisation psychologique des chômeurs "associés". On peut en prendre un autre exemple, plus récent, issu des actions conduites par l'association à l'Assedic d'Argenteuil au mois d'Avril 1996, actions auxquelles il nous a été donné de participer. Écoutons le récit qu'en fait Philippe Villechallane, au chômage pendant presque trois ans et qui a rejoint l'association depuis peu au moment où nous l'avons rencontré :

"Nous sommes arrivés à l'Assedic avec 65 personnes pour obtenir une aide d'urgence du fonds social. La directrice nous a d'abord dit qu'il n'était pas possible de donner le moindre rendez-vous. Leur calendrier était bloqué. C'était le moment des vacances scolaires et une partie du personnel était absente. Il a fallu discuter. Mais après discussion et devant la présence des 65 personnes, la directrice a finalement accepté d'en recevoir 5

l'après-midi même, 5 le lendemain matin. Elle s'est engagée à recevoir les plus urgents la semaine d'après et, en tout état de cause, a-t-elle dit, on les aura tous vu avant le 29 Avril. Rien à voir avec les délais habituellement pratiqués.

Donc, avec Richard on redescend et il prend la parole devant les chômeurs qui étaient là. Il explique ce que la délégation venait d'obtenir pour l'après-midi même. A ce moment-là, moi je me suis dit : là, il y a un piège terrible, qui ? Qui sera dans les cinq ? C'est Richard qui va juger ? Celui-là parce qu'il est étranger ? Celle-là parce qu'elle est femme ? Celui-là encore parce qu'il est mal habillé ? C'est impossible. Et là, il a dit : voilà ce que je vous propose. Vous êtes tous dans l'urgence. Mais malheureusement il y a des plus "urgents" que d'autres. Je vous conseille de vous voir très vite. On n'a pas le temps. La directrice va partir. Il est midi. Décidez vous-même qui doit passer d'abord

Et là, les gens se sont mis en tas dans la cours, ont sorti leurs factures, les menaces de coupures d'électricité, d'huissier, etc.... Et tout ça sans honte. Parce que Richard les a mis en confiance. Ils sentaient qu'il y avait un vrai respect dans son discours. Il s'adressait pas à nous comme une assistante sociale. En même temps, il leur disait que le respect, la dignité ça se gagne. Les tenants des pouvoirs, de tous les pouvoirs, préfèrent quelqu'un qui tend la main que quelqu'un qui lève le poing. Richard - et moi aussi maintenant, je l'imiter sur ce point - il a ce discours là tout de suite avec les gens. L'esprit c'est ça. Si tu fais une demande de fonds social, tu peux rester un mois et demi à attendre. Là certains ont été reçus l'après-midi.

Tout ça s'est réglé dans la cour. On peut pas choisir pour vous. Il y a des urgences plus urgentes que d'autres. On vous propose d'être citoyen, de voir qui a plus besoin qu'un autre. Eh bien ! Les gens ont choisi et personne n'a rien dit. Pas un mot plus haut que l'autre. Ils ont décidé : moi j'ai presque rien à manger mais j'ai encore le courant. Je peux boire chaud avec quelque chose... ça s'est fait de cette façon et je trouve que c'est extraordinaire parce que, quand tu es dans la misère, franchement, tu ne penses plus qu'à toi. C'est cette réalité qui fait toute la difficulté des associations de chômeurs. Quand tu es à ce niveau de difficultés, tu n'as pas envie de le montrer, de t'étaler. Tu n'as pas envie non plus de t'impliquer dans une revendication sociale avec d'autres. Ils te rappellent trop ce que tu ne veux pas être et que tu es quand même. Tu rejettes tout de la société. Tu as oublié ce que c'est qu'une société. C'est donc très difficile d'organiser les chômeurs.

C'est pourquoi, dans la cour de l'Assedic c'était un moment très fort. Là Richard, il sait faire. Tu ne le prendras pas en défaut sur le respect : à la fin, les cinq qui sont passés, on les attendait. Ils sont ressortis avec des chèques touchables immédiatement, des secours d'urgence qui pouvait aller, selon les cas, jusqu'à trois mille francs. Et à ce moment là, les gens ont applaudi. Moi, ça me gênait. Et là, Richard a applaudit aussi. Les choses vont très vite. Il n'a pas fait de discours. Non, C'est à vous qu'il faut dire merci. Voilà. On doit avoir ça au fond de nous. Sinon on devient des assistantes sociales, au mauvais.

sens du terme. Ce serait catastrophique. J'ai envie qu'il y ait à la fois cette notion de respect, d'aide et de bataille. S'il manque un de ces trois éléments c'est boiteux. D'ailleurs, si je réfléchis, dans la façon dont on a réagi, on ne les applaudissait pas. On s'applaudissait les uns les autres pour avoir fait ça ensemble. On applaudissait l'action. Cela n'a rien d'évident. Combien de personnes ce seraient laissées applaudir ? C'est valorisant. Richard aurait pu dire : non, non, c'est normal, on est là pour ça, on est une association... Non, il les a applaudis. L'association c'est eux.

S'organiser quand tu es chômeur c'est très dur. Mais quand on y arrive on retrouve la dignité parce qu'on sent une force. On n'est plus seul. On pourrait d'ailleurs être une force terrible mais on est 5 millions d'unités dispersées. Dans les Assedic, personne ne se parle. Tout le monde regarde ses chaussures. Bien sûr, il y a toujours les petits jeunes des banlieues qui font comme si ça leur était égal d'être là. On trouve toujours les parades qu'il faut. Mais chacun attend son numéro. Quand tu es à l'APEIIS tu ne réagis plus comme ça parce qu'il y a des forces derrière, un projet"

Prenons un autre exemple de ces retournements de situation, toujours commentés par Philippe :

A St Denis, le 9 Mars, nous sommes rentrés dans un supermarché et on a rempli les chariots de produits de première nécessité. Puis, on a bloqué les caisses et on a dit : puisqu'on vit avec une allocation dégressive (l'AUD) on demande donc pour ces produits des prix dégressifs aussi.

Les caissières étaient arrêtées, certaines étaient. Les vigiles sont arrivés. Bousculade. Ils voulaient arracher le mégaphone à Richard. On s'est mis devant. Le Directeur est venu. Richard a pris la parole. La presse et la télévision, prévenues, sont rentrées. Chacun portait sur lui, comme les homme-sandwich, des inscriptions, son histoire à lui. Aucun mot d'ordre. Des situations réelles concrètes, vécues par chacun. La misère rédigée par eux, avec leurs mots, leur écriture, leurs fautes, leurs colères. C'était comme des articles en promotion ! On est sorti. Il faisait beau. Le soleil nous attendait. Tout le monde avait redressé la tête. Plein d'entre nous étaient entrés là en traînant les pieds, les épaules rentrées. Après tu sentais qu'ils étaient dignes. Ils avaient reconquis quelque chose et ça grâce à cette action sensible contre les mauvaises habitudes du chariot vide. Chacun a abandonné ses courses à regret, frustré. Mais les vigiles n'ont rien pu faire. Tu te sens fort avec l'espoir. Car tu peux jouer un rôle. On crève de ne pas pouvoir s'exprimer, de ne pas pouvoir donner. Armand Gatti⁹ l'a montré avec les plus exclus des exclus en les transformant en acteurs de leur vie sur un théâtre."

⁹. Sur le travail théâtral d'A. Gatti, on lira le bel article de N. Grataloup (1996) : "Le travail de Gatti n'est pas un travail de reconnaissance, ni de leur langage, ni de leur culture, ni de leur histoire, c'est un travail

Au travers de ce récit qui en recoupe bien d'autres, on peut mesurer, précisément, que *la mobilisation personnelle* des chômeurs n'est possible qu'en opposition avec *la condition de chômeur*. C'est contre la condition qui prétend le définir, dans une action de désidentification, qu'un retour à soi peut se produire. Mais, Il faut s'arrêter au préalable sur ce que nous avons appelé plus haut une "condition sociale" en rapprochant le sort fait aux chômeurs actuels des servitudes d'une néo-domesticité. On parlera ici de "la condition" des chômeurs et précaires en un sens précis en empruntant à L. Le Guillant (1984) une définition qui en fait une sorte de "gestalt sociale", d'état tout entier comme d'être un enfant, d'être un malade ou d'être un "vieux". Cet "état" inscrit les chômeurs dans des formes de subordination et de dépendance personnelle à l'égard des institutions dont ils sont paradoxalement les "obligés" alors même que ces dernières, au fond, ne sont jamais que leur système d'assurance. Il sont les "sans droits" d'un "apartheid social", aiment à dire les "associés" de l'APEIS pour parler de cette permutation socio-institutionnelle.

1- La condition de chômeur : une identification impossible

Les effets de ce retournement sont pervers. Car, d'une certaine manière, celui-ci transforme le problème social de l'exclusion en problème personnel de l'exclu. Ce que la situation comporte d'impersonnel, d'objectif, de réel en un mot, n'est plus regardé qu'au travers de l'histoire personnelle du chômeur ou plutôt - et c'est bien pire - en transformant ce que la situation a d'impersonnel en problème personnel les institutions du chômage convertissent-la vie singulière de chaque chômeur en "itinéraire" impersonnel. On devient un demandeur. "A cinquante deux ans, vous pourriez faire autre chose que réclamer", s'entend dire Ginette par un employé de l'antenne Assedic de Villejuif (Dethyre et Zediri-Corniou, 1992). Cette alchimie sociale qui fait de l'assuré un obligé est la source d'un déséquilibre psychologique car elle tend au chômeur un miroir qu'il regarde sans s'y voir. C'est ce que nous appellerons sa "condition sociale" et qu'on ne s'étonnera pas de voir décrite comme recelant un pouvoir pathogène.

En "tombant" au chômage, en effet, on n'entre pas, comme certains travaux de recherche le laissent trop croire (Muller 1993) dans une transition psychologique à gérer entre deux emplois. De plus en plus, on épouse une condition, on partage un état, on endosse un statut dans un rapport social qui dicte une contenance à l'existence. Du coup, celle-ci

qui les inscrit dans la langue, dans la culture et dans l'histoire, c'est un travail de subjectivation et donc d'émancipation" (p. 89).

devient une épreuve faite d'humiliations répétées dans les couloirs institutionnels où s'engendre la sorte de "néantisation de l'être personnel" (Le Guillant 1984) propre à toute relation de dépendance. Cela transite par toutes les modalités de l'abandon social dans lequel, soit qu'on lui impose des exigences intolérables soit qu'on ne lui en propose aucune, on interdit au chômeur de se sentir réel. On le soustrait au réel, c'est-à-dire au possible. Philippe raconte ainsi sa rencontre avec un autre chômeur dans une permanence de l'APEIS :

"J'ai reçu un gars hébergé dans une sorte d'asile comme un SDF puisqu'on l'obligeait à rentrer le soir à heures fixes et à partir le matin de la même manière. Et son histoire m'a glacé le sang : il sort d'une espèce de mallette des feuilles de papier sur lesquelles figuraient des plans. A l'échelle. Avec la perspective. Très bien dessinés. A la suite de quoi, il déclare : "vous voyez, j'ai réfléchi. On pourrait nous construire des petits cubes en béton pour nous loger". Les cubes en question étaient plus petits que lui. Lui et d'autres, vivaient voûtés dedans. Une petite armoire, juste la place d'une douche et d'un lit. Avec ça, dit-il, je serais heureux. Mais j'insiste sur le fait qu'il le pensait vraiment. On est à la baisse sur tout, même sur le rêve des gens. Comment peut-on rêver d'un petit cube en béton dans lequel on ne peut même pas se tenir droit ? Le fait qu'il l'ai imaginé plus petit que sa taille n'est pas un hasard. Quand il a pensé le plan il aurait pu imaginé un plafond à 2 mètres. On en a tous l'habitude. C'est normal. Non, lui il ne voulait pas que cela prenne beaucoup de place. Il ne voulait pas gêner. D'ailleurs, les petits cubes, on peut les empiler pour que cela prenne moins de place. Il était prêt à vivre voûté. Voilà ce qu'on arrive à faire avec l'assistanat. Des gens qui n'ont plus d'espoir, plus de rêves, prêts à se contenter des miettes".

Spolier quelqu'un de ses rêves ou plutôt le laisser rêver d'être moins qu'un homme - Philippe a raison - c'est le déréaliser en l'enfermant dans sa réalité. On trouve aussi des témoignages significatifs de ce rétrécissement de soi dans une belle étude consacrée aux femmes (Frigul, Bretin, Macêdo, Aussel, Thebaud-Mony 1995, Vol. 1. p. 180). Privé des rythmes centrifuges du travail social, il devient transparent, membre anonyme d'un groupe déclassé qui doit rester à sa place parce qu'il fait peur. Dans ce groupe insaisissable et omniprésent, auquel on prend part mais qu'on ne rencontre jamais vraiment on n'est pas seulement seul. On est isolé. On n'est pas seulement isolé, on est pareil aux autres. On n'est pas seulement identique, on est interchangeable. Ici, il n'est pas inutile d'établir des comparaisons avec la clinique de l'aliénation que Le Guillant a élaborée en étudiant la domesticité et la relation du colonisé et du colonisateur. Il cite A. Memmi :

"Ils sont ceci, ils sont tous les mêmes, dit le colonisateur. Si la domestique colonisée ne vient pas un matin, il ne dira pas *qu'elle* est malade ou *qu'elle* triche ou *qu'elle* est tentée de ne pas respecter un contrat abusif. Il affirmera qu'on ne peut pas compter sur *eux*. Ce n'est pas une clause de style. Il refuse d'envisager les événements personnels, particuliers de la vie de sa domestique, cette vie dans sa spécificité ne l'intéresse pas, sa domestique n'existe pas comme *individu*"(1984, p. 308).

Si l'on en croît de multiples témoignages et l'expérience des associations comparables à l'APEIS, les personnels des institutions du chômage ont toutes les peines du monde à ne pas s'identifier à ces institutions aveugles, eux qui doivent, "en première ligne" se défendre contre la violence de la relation qu'ils doivent vivre avec les chômeurs.

Mais il nous faut mieux approcher encore cette "solitude" qui semble à ce point caractéristique de la condition des chômeurs que nos interlocuteurs "associés" ont cru devoir résumer leur action en ces termes : "Avec l'APEIS, plus jamais seul !". En fait, on peut se demander si au principe de la condition que nous cherchons à comprendre, il n'y a pas l'isolement ressenti par tous les "déplacés" ou les "transplantés". Dans cette perspective le chômeur partagerait la souffrance de tous les individus qui par la race, la culture, les façons de penser et d'agir sont étrangers au milieu où ils sont appelés à vivre (Le Guillant 1984, p. 315). Sa condition serait faite - surtout pour le chômeur de longue durée - de changement de places, d'aventures et d'incidents répétés, de vaines tentatives pour "s'en sortir", de déceptions, d'épreuves et de déboires accumulés (p. 320), tout cela préparant le renoncement et la culpabilité qui lui est toujours associée quand tout a été tenté.

Allons encore plus loin : sa condition serait faite d'une identification impossible. Surtout ne pas devenir un chômeur comme un autre et pourtant ne plus être un travailleur comme un autre. Appartenir à un groupe social qui lui confère une place - qui le stigmatise mais le qualifie - sans vouloir en être et, simultanément, tenir à vivre dans un autre groupe social qui, lui, le disqualifie. C'est ce conflit qui le "suspendrait" entre deux mondes et qui l'isolerait, lui qui se sentirait alors "déplacé" partout. Pour soutenir cette hypothèse nous avons déjà des données multiples très convergentes. Le cadre que R. Dethyre interroge, après avoir mentionné qu'il "*en veut à la terre entière*", ce qui semble une étape vécue par beaucoup, explique : "*Je ne voulais surtout pas être comme les autres chômeurs car je m'estimais intelligent, brillant; mais surtout pas un "has been", un précaire, un mec en difficulté, un déclassé. (...) La première fois que j'étais à l'APEIS, je ne voulais pas être comme eux. J'étais agressif contre les autres, ceux qui sont au chômage, ils le cherchent. Dans le bâtiment il y a plein de boulot. Les intérimaires ils ont*

les bras cassés, ce sont des bons à rien. Je ne voulais surtout pas qu'on me considère comme ça. (...) Je ne voulais plus voir personne. Les potes c'est moi qui les évitais. J'avais pas envie qu'ils me voient comme ça. En plus, très vite, les sujets de conversation tournaient autour du boulot... Je suis resté cinquante-huit jours sans sortir" (Dethyre 1994, pp. 24, 28-29). Mais un fait est saisissant quand on recoupe les témoignages : cadre ou pas, une rhétorique unanime signale le partage d'une condition sociale commune. Qui d'entre eux n'a pas cherché à se faire entendre en utilisant ces mots : "J'en voulais au monde entier" ? Maria aussi, à Bobigny, fait sien ce vocabulaire : *"Tu as peur de rencontrer les autres et leurs problèmes. Tu refuses d'écouter. Tu deviens agressif et tu t'en prends au monde entier. Au bout d'un moment tu ne veux plus penser, tu cherches à sortir de tes pensées"*.

Philippe également : *"Je ne pensais pas que j'étais un moins-que-rien. Je ne l'ai jamais pensé. Mais insidieusement, ça m'a obligatoirement traversé l'esprit. Je ne me prenais pas pour un minable mais, n'empêche, j'ai lâché prise sur plein de choses. J'avais des copains qui me téléphonaient. Viens on va boire un coup. Je me surprenais à dire que je n'avais pas le temps alors que je n'avais rien à faire. Mais les voir pour leur dire que j'étais au chômage depuis deux ans... sans argent. Le contact avec les amis était devenu très dur. Je voyais de moins en moins de monde. C'était automatique, pas conscient, je refusais. J'avais toujours une bonne raison à donner. Même le téléphone, je ne m'en servais plus. Appeler qui ? Quelqu'un qui travaille ? Qui va me dire : "attend, Philippe, une minute" ?*

Il y a une exception : je suis de Bretagne et tous les trois mois, on allait là bas. Là je faisais la fête. Là bas, je n'étais pas chômeur, j'étais Philippe et personne ne me demandait si je travaillais. C'était pas un problème. Et là, depuis que je suis à l'APEIS, j'y vais beaucoup moins à Brest".

Disons les choses par métaphore : "il vaut mieux être seul que mal accompagné", semblent dire beaucoup de nos interlocuteurs. La solitude relèverait alors de l'identification impossible au chômeur comme au salarié, engendrant la fuite de l'autre et de soi-même. Bien des témoignages font état de cette ruminat intérieure en quoi consiste l'effort pour "s'empêcher de penser" ainsi que de la fatigue qui en résulte. "Comme un condamné, dira un homme rencontré, vieilli par le chômage, on se parle et on se fatigue plus qu'en travaillant". Cette fatigue n'est sans doute pas sans rapport avec cette impossible identification, à la fois subie et récusée, qui nourrit la haine, l'angoisse et la dénégation de la haine. A la manière de Le Guillant, on dira que le chômeur n'est pas seulement un humilié. Il s'humilie, retourne contre lui son ressentiment, ressasse, quitte

à renverser brutalement sa culpabilité en agressivité, cette forme inversée du mécontentement de soi.

Bien sûr, tous ces conflits intérieurs peuvent être rapportés à l'histoire personnelle de chacun. Ils réveillent des culpabilités anciennes. Mais la condition sociale n'est pas qu'un théâtre où les rejouer. Ce que recèle de pathogène la nocivité constante de cette condition sociale n'abolit pas la distance qui subsiste entre le chômeur et le chômage. Le passage de cette situation vécue à "un désordre de l'esprit" pose même, comme le notait Le Guillant en son temps, "le problème central et le plus difficile de la psychopathologie du travail" (1984, p. 316). Pas plus que lui, nous n'avons l'illusion de le résoudre et surtout pas dans cette pré-enquête où nous nous contenterons de le poser à nouveau. Ce sont bien les profits et les dettes de son histoire, les marges de manœuvres subjectives qu'elle lui a léguées ou interdites qu'un sujet au chômage oppose à la condition qu'on lui fait. En un sens on se mesure donc toujours à eux quand on s'en remet à lui pour comprendre cette-condition. Mais on n'a de chance de reconnaître les mécanismes psychiques grâce auxquels elle peut être subvertie que si l'on se fait une idée dynamique de ces conflits. Dans la lutte contre le monde et lui-même où il est engagé, les tendances dyssociales d'un sujet, si fortes soient-elles, n'apparaissent que comme l'une des composantes d'une situation sans cesse mouvante, d'un équilibre métastable où les conditions extérieures, notre propre attitude vis-à-vis de la personne interviennent sans cesse. Dans la mesure où les conflits vécus par le chômeur sont exacerbés, ces conditions et cette attitude acquièrent même une importance toute particulière. Elles font partie du réel auquel il se mesure. Et ce dernier se doit de comporter suffisamment d'inattendu pour renverser les tendances défavorables, susciter d'autres objets d'investissement psychologique, proposer une autre solution à ces conflits.

C'est au fond ce qu'à leur manière, les associations de chômeurs ont compris en constatant combien cette condition poussait aux "soustractions" du réel. En rendant personnel ce que la situation a de plus impersonnel et, au contraire, impersonnel ce que le sujet a de plus personnel, les institutions du chômage sont actives. Même à l'insu des agents qui y travaillent, elles accentuent un sentiment d'insignifiance qui envahit et accapare peu à peu l'individu tout entier. Contre cet engourdissement de l'âme, les associations cherchent à organiser les chômeurs en une collectivité elle-même active, à remplacer les rapports de dépendance d'homme à homme par des liens collectifs qui rappellent l'homme à ses semblables, le ramène réciproquement vers eux et lui permettent ainsi seulement de retrouver son individualité. Elles le font, et sans doute l'APEIS tout particulièrement, en fournissant un appui suffisant dans la réalité sociale qui rompt avec un monde de culpabilité sans grande ouverture sur le réel, en s'interposant entre le

chômeur et lui-même, ce qui constitue le possible ressort d'un ressaisissement de soi. Ici, on peut encore se référer à L. Le Guillant ou plus précisément à la lettre qu'une de ses patientes, internée dans son service, lui envoyait après qu'on lui ait confié des fonctions de monitrices dans une colonie de vacance : Là bas, "on n'a pas le temps de s'absorber dans le moi", écrit-elle et on doit se confronter avec "d'autres problèmes que les siens propres. Avec le temps on doit arriver à avoir l'insouciance de soi. Pendant 40 jours je n'ai jamais eu envie de raconter ma vie" (1984, p. 251).

On trouvera sans peine les raisons qui doivent rendre prudent à l'écoute de ces déclarations donnant comme résolues les questions qu'elles posent. Et Le Guillant lui-même ne cherchait pas plus à enfermer de nouveau ses pensionnaires dans "l'insouciance de soi" qu'à les priver de la possibilité de raconter leur vie. Il pensait seulement que les surprises du réel pouvaient soutenir les efforts consentis par eux pour ressaisir leur histoire. Pendant une période de sa vie cette jeune femme avait été ce qu'elle pourrait être. La possibilité et l'occasion lui en avait été données. N'en tirons pas des conclusions trop hâtives que Le Guillant ne tirait pas non plus. Simplement remarquons que c'est bien de tels processus que décrivent beaucoup de nos interlocuteurs. Ils disent à quel point, d'abord "renfermé" ou prisonnier de "contacts futiles" qui n'avaient "plus rien de social", on se redécouvre, dans l'action pour faire valoir ses droits, des possibilités oubliées, abandonnées sans être abolies pour autant. *"Les conversations qu'on avait avant étaient sans importance. Après-coup, à l'APEIS, on le voit"*. Là encore prenons garde de ne pas identifier trop vite les sujets à leur discours. Nous n'avons pas les moyens d'établir la hiérarchie des "importances". On peut seulement affirmer que *pour le sujet* en question le sens de la situation s'est modifié.

2- Déprivatiser le vécu du chômage.

Si c'est le cas, ce n'est pas simplement en vertu d'une écoute attentive du chômeur - bien sûr indispensable - mais aussi grâce à la reconnaissance par d'autres que lui du caractère inadmissible de la condition qu'on lui impose. L'attitude des autres, avons-nous-dit plus haut, fait partie du réel du sujet concerné. Une association qui se fixe comme but de transformer le sens de l'injustice vécue en colère contre un adversaire identifié, et qui le fait en vue d'obtenir des résultats tangibles, adopte ainsi une conduite en rupture avec les attitudes dominantes dans la "gestion" du chômage. Elle montre qu'une situation profondément "anormale" peut devenir l'objet d'un investissement personnel transformé dans l'action. C'est en cours d'action contre une intolérable injustice sociale que la haine des autres et de soi peut se muter en colère contre des

rapports sociaux impersonnels. En ce sens, on peut dire que la culpabilité se trouve subvertie quand la honte se renverse et que ce sont des politiques institutionnelles et sociales qui sont collectivement stigmatisées par les chômeurs "associés". Cette "dé-subjectivation" par l'action est au principe d'une ré-appropriation subjective. En effet, elle inscrit les conflits du sujet dans un registre symbolique. Elle l'affranchit de la dépendance à l'égard d'une relation soumise à l'arbitraire de celui qui le reconnaît ou qui l'annule en lui refusant cette reconnaissance (P. Aulagnier, 1975). Il existe d'ailleurs une intéressante "culture de la révolte" dans une association comme l'APEIS. *"Il est possible qu'on ne trouve plus jamais de travail, dit Maria, mais on aura transmis à nos enfants le goût de se battre. La colère c'est une fidélité aux générations d'avant et d'après. Chaque injustice - si petite soit-elle - il faut qu'elle te révolte. Les syndicats sont trop matérialistes et sans idéaux. Avant on se battait pour des idées puis on a perdu le goût de la révolte. La vie normale c'est d'avoir le choix".* Cette culture de la révolte est ici inscrite dans des transmissions, des héritages, des formes sociales et des structures politiques où les places et les fonctions sont nommées et définies indépendamment des individus qui les occupent à tel moment particulier (Grataloup 1996). L'"indépendance" à l'égard des autres est soutenue par les "solidarités impersonnelles" de l'histoire sociale et symbolique entre générations.

L'existence ne reprend sens, dans cette perspective, que lorsque le sujet parvient paradoxalement à *"sortir de ses pensées"*, comme le dit si bien Maria, en entrant dans d'autres pensées. Mais cette désaliénation, qui n'est d'ailleurs pas revendiquée par l'APEIS, ne saurait être "neutralisée". Elle s'opère contre une condition sociale qui, en l'absence d'action collective, se révèle souvent pathogène et peut parvenir à éteindre tout investissement subjectif. C'est pourquoi, on peut bien dire avec les auteurs de certaines études sur le chômage que "le pire, c'est l'absence de désir pour soi ou l'envie de rien". Mais on les suit déjà beaucoup moins lorsqu'ils en viennent à écrire que "l'épreuve du chômage est un cas particulier d'une problématique universelle : de quelle façon un être humain évolue et passe d'un âge à un autre" (Muller 1993, pp. 426-427). Il y a là une confusion lourde d'implications concrètes qui, "banalisant" l'épreuve, risque de faire du chômage seulement une occasion à saisir de mobilisation personnelle. L'injustice et les aliénations d'un rapport social disparaissent dans une "problématique universelle" rattachable à ce que l'existence humaine a de plus "naturel" : les âges de la vie. On ne les suit plus du tout même lorsqu'on lit, sous la plume de F. Ginsbourger par exemple, que "la crise actuelle met à l'épreuve cet héroïsme à tout âge". Selon lui, qui commente ici le travail de M. Muller, la transition professionnelle que serait le chômage mérite une reconversion : "Dans certains pays d'Outre Atlantique, une psychothérapie accompagne systématiquement des moments de choix d'orientation scolaire; il y a là de quoi réfléchir

sur ce qui pourrait être une aide publique qui ne soit pas prescriptive, mais favorise les choix..." (Ginsbourger 1993 p. 436). On ne récusera pas, bien sûr, cette attention à la dimension subjective du chômage. Elle est au cœur de notre réflexion. Mais la souffrance des chômeurs vrillée dans une condition sociale qui n'a rien de "naturel" ni même d'"universel" est, dans ces analyses, détachée de ses dimensions sociales impersonnelles. A l'inverse, ce sont elles qui font l'objet du travail de subjectivation en oeuvre dans des associations comme l'APEIS. On conviendra qu'un approfondissement de ces questions est nécessaire, tant les choix d'attitudes qui peuvent être faits en la matière participent directement à définir la vie réelle des chômeurs, tant finalement c'est la conception des politiques du chômage qui est en cause.

D'une certaine façon la "déprivatisation" du vécu du chômage paraît bien être l'un des ressorts d'une réappropriation de soi. Pour autant, il est vrai que la vie de chacun prépare différemment les chômeurs à ce travail de déprivatisation. L'histoire singulière du sujet lui a laissé plus ou moins de disponibilité psychologique. Nous allons le voir encore avec Philippe : la condition subie est simultanément récusée. Comme l'ont déjà bien montré une belle série de travaux de recherche, précaires et chômeurs ne sont nullement privés - au contraire - d'activités délibératives au cours desquelles se forgent des modes de réactions constitués en parade aux situations aversives qu'ils affrontent. Ils ripostent - souvent dans le plus grand anonymat social - mais ils ripostent (Cascino, Le Blanc 1993). Il faut se déprendre de la représentation dominante et des descriptions gestionnaires des chômeurs et précaires dont les caractéristiques dépendraient essentiellement des problèmes qu'ils posent aux institutions. Ces descriptions, coagulées en sigles, obéissent au prisme de catégorisations administratives, au découpage des buts qu'elles définissent pour "traiter" le chômage, aux moyens dont elles disposent pour le contenir. Par nature, elles laissent dans l'ombre et poussent au silence l'engagement des sujets concrets dans l'inventaire et l'invention des initiatives pour "faire face" (Hajjar, Beelitz, Baubion-Broye 1993). Elles refoulent le travail psychique de ces sujets. Il n'empêche, il est là. A la manière de J. Curie, on dira que ces femmes et ces hommes ne sont pas des "girouettes" finalement assujetties à la puissance des forces externes : comme le barreur louvoie pour remonter au vent en changeant la configuration de son voilier (son allure) et sa direction (son cap), le chômeur s'emploie à modifier son organisation interne, ses équilibres de vie, sa vision du monde. Il "tire sur ses réserves". Il s'active à reprendre la main sur le cours de son activité, à redémontrer tant qu'il le peut qu'il est bien le sujet de son histoire. Comme le barreur, il peut changer de but en cours de route ou renoncer à un accès direct à ce but en changeant de cap. "Il peut aussi se noyer faute d'avoir pu ou su porter les voiles du temps" (1993, p. 299). C'est sans doute ce qui fait de ces situations de très grande précarité une épreuve qu'on n'oublie jamais

même après l'avoir surmontée, une expérience si difficile à faire partager, même aux plus proches.

Mais là encore, l'ouverture du champ présent des possibles est décisif. Dans les associations il prend les contours et les couleurs de la "révolte" contre des mécanismes sociaux abstraits et impersonnels. C'est même elle qui donne son sens à cette sorte de mutualisme, d'entraide devant la détresse individuelle que pratique, par exemple l'APEIS : la rencontre entre chômeurs, rendue possible par cette association, l'aide et l'accompagnement qui s'organisent, l'expérience qui s'accumule et se transmet dans ces réseaux fournissent des points d'appui substantiels pour réveiller en chacun les possibilités endormies. Il faudrait ici pouvoir rendre compte des effets produits par l'organisation régulière de groupes de chômeurs en vacances (en skis par exemple) sur la vie personnelle. Indubitablement on mesure là encore la pertinence de cette remarque de M. Bakhtine : "Plus la collectivité à l'intérieur de laquelle l'individu s'oriente est forte, bien organisée et différenciée, plus le monde intérieur de celui-ci est net et complexe" (1984). C'est la dissolution du cadre social, sa dilution comme champ des possibles qui "diminue" l'histoire personnelle des chômeurs. On le voit d'autant mieux qu'on constate que la meilleure résistance à la dépréciation de soi c'est encore la définition d'un cadre pour les activités ordinaires qui puisse maintenir la trame d'une existence objective. Ainsi, Philippe :

"Je me suis forcé à me lever tous les matins. J'emménageais mon fils à l'école. J'allais le chercher et je le ramenais. Je me suis donné des objectifs. Résister à la télévision, par exemple, où l'on trouve toujours quelque chose à regarder de moins "pire" que le reste. Puis je me suis aperçu que j'attendais que ma compagne rentre du travail, que j'attendais l'heure de l'école. Je vivais à travers les autres, pour les autres et là j'ai réalisé que certaines choses étaient bizarres. Dans la cité où j'habite, beaucoup d'hommes sont au chômage et les femmes travaillent davantage : les hommes ne vont pas chercher leurs enfants à l'école parce que, si tu es à 16 h 30 devant l'école tu te découvres comme chômeur. Comme quelqu'un sans place. Du coup les enfants restent à l'étude. Pour les courses, c'est la même chose : moi, je faisais les courses dans la journée, la vaisselle, le petit coup de balai pour que ma compagne soit toute à moi et aux enfants en rentrant le soir et j'ai remarqué que les autres chômeurs faisaient leurs courses le soir entre 18h et 19h au moment de pleine affluence. Pour faire la queue avec les autres, ceux qui travaillent. Ils avaient l'impression de faire partie des gens socialisés. Ils volaient des petits bouts comme ça. Comme les vieux qui prennent le bus aux heures de pointe. Tu as envie de leur dire de le prendre une heure avant pour être tranquilles. Mais ils sortent à ce

moment là pour être comme les autres. Ils sont abandonnés. C'est la même démarche pour les chômeurs".

Philippe, lui, avant même son entrée à l'APEIS, travaille son propre cadre en cherchant la bonne distance avec cette "socialisation" factice. Mais il cherche aussi à résister à sa position de chômeur par divers moyens en prenant s'il le faut à contre-pied les images présentes dans sa propre famille. Ainsi :

"Pour mon fils, c'était dur l'école : que fait ton papa comme métier ? Il restait interdit. Je pouvais pas rester comme ça. Pas par orgueil mais pour sa construction à lui. Il risquait de m'identifier comme quelqu'un sans passion. Alors une fois je ne suis pas allé le chercher à l'école. Je pouvais mais j'ai menti en téléphonant pour qu'il reste à l'étude en disant à l'école que je devais aller chez un employeur. A 18h je l'attendais. Il me dit, d'un air très mécontent : pourquoi tu n'es pas venu ? Tu n'as rien à faire ! Au fond j'étais à sa disposition. Je lui ai donc expliqué que tout ça n'allait pas durer, qu'un jour j'allais travailler et que l'école ça ne serait pas toujours possible".

C'est ce que Philippe appelle "résister". Mais cette résistance qui anticipe sans doute son activité à l'APEIS se fait contre une condition aux effets insidieux. Ainsi il faut paradoxalement "refouler" ses compétences. Le fax ou l'écriture, toutes choses qui faisaient partie de son univers antérieur:

"Ce sont des choses que tu ne peux plus faire, alors, si tu y penses avec nostalgie tu "pètes les plombs", ça te rappelle trop ce qu'il faut oublier. Alors tu les mets de côté. Tu ne veux plus y penser. J'adore écrire. Je suis resté deux ans sans écrire. J'ai recommencé à l'APEIS :

On mesure à quel point est fragile cette résistance. L'existence antérieure se révèle à la fois ressource, appui et obstacle. C'est ce que le présent autorise comme re-travail de ce passé qui sera alors décisif. C'est, en tout cas, le pari de l'APEIS.

*

* * *

Au bout du compte, quel enseignement tirer de cette pré-enquête ? Rien n'est plus difficile que de s'appréhender comme un sujet au sein de cette condition sociale. En effet, c'est se sentir anormal que de se voir interdites certaines activités devenues pour tous à la fois un besoin et un idéal, disait G. Canguilhem (1943). Et on peut retourner contre soi

cette anormalité ressentie, au point de perdre pied comme sujet. Les victimes de la précarisation seront-elles alors transformées en objet par cette mise à l'écart qui est simultanément retrait dans la pire des subjectivités et chute dans la pire des objectivités ? Rien ne permet de l'anticiper complètement. Au plan historique d'abord, si l'on survole l'histoire du siècle dernier, on remarque que les exclus ont toujours pesé par leurs actes, même à leur insu, dans le mouvement social, comme ce fut le cas dans la crise des années 30. C'est d'eux qu'est venue souvent la plasticité sociale, le besoin et l'urgence du renouvellement pour tous (Clot 1997 c). Il semble qu'aujourd'hui, c'est la conscience qu'ils peuvent acquérir de leur rôle social qui sera décisive pour eux-mêmes et la vie sociale de manière générale. C'est ce qui fait l'intérêt civique des associations comme l'APEIS.

Au delà, si la position de précaire ou de chômeur mérite une attention toute particulière c'est pour des raisons inverses à celles qui sont souvent invoquées. Ce n'est pas la commisération qui nous retient ici. Elle a ses mérites. Mais les "exclus" attendent autre chose de nous. Après cette pré-enquête avec des chômeurs "associés", on proposera, au risque de trop cultiver le paradoxe, de regarder la vie de ces femmes et de ces hommes comme un miroir grossissant pour comprendre les ressorts qui animent la vie de ceux qui travaillent encore. En effet, comme le soulignent à juste titre les travaux déjà signalés et l'expérience des mouvements de chômeurs, cette condition sociale convoque, parfois brutalement et - de plus en plus - durablement, celui qui la subit à l'invention d'une manière d'être. Elle implique de déconstruire et de reconstruire les rapports entre tous les domaines et les temps de sa vie personnelle (Curie 1993, p. 302). Philippe, par exemple n'hésite pas à considérer ce temps du chômage comme une redécouverte de ses enfants. Ici se mettent à compter beaucoup les étayages et les potentiels sociaux de soutien mobilisables par les sujets. A notre avis les associations de chômeurs peuvent alors se révéler déterminantes. En effet, ceux qui peuvent réunir, par exemple grâce à elles, d'autres ressources que celles du travail perdu, ceux aussi que la vie avait déjà préparé à puiser dans un rapport "libre" au travail et au réel les ressources indispensables pour affronter l'épreuve, ceux-là parviennent à se placer à l'initiative de conduite de reconquête. Les sujets dont le monde est pluralisé font face plus facilement. Vivant au carrefour de champs d'activités personnelles et sociales différenciées qui s'épaulent les une les autres ou parfois sont en rivalité fructueuse, ces sujets trouvent là des sources de conflits et d'arbitrages propices à l'élaboration subjective. Ils peuvent alors recourir à cette histoire multipolaire dans ces moments de fragilité particulière. A l'inverse, celui qui ne trouve pas ces appuis, qui, déjà, au travail, n'avait qu'une seule vie à faire valoir et qui n'a, au présent, qu'une seule activité à défendre dans sa vie toute entière est davantage exposé. Il est moins bien préparé qu'un autre à se déplacer sur l'échiquier des

identifications possibles. Il risque d'être privé du jeu d'indétermination nécessaires à l'action, gêné dans ses tentatives pour se soustraire ou s'offrir électivement aux influences du monde et d'autrui. L'action dans et sur le monde pour transformer sa condition maintient la distance du sujet avec cette condition. Une association comme l'APEIS est sans doute un creuset pour la pluralisation de l'univers des chômeurs.

Mais elle est peut-être encore davantage, ce qui ne manque pas de lui donner quelques responsabilités supplémentaires auxquelles elles pourrait bien être confrontée dans la période à venir. En effet, notre fréquentation régulière des "associés", si elle a permis d'établir d'importantes différences entre jeunes et vieux, a surtout révélé un point commun entre eux et de plus en plus de salariés qui travaillent encore : celui d'appartenir à un temps où l'homme et surtout la femme sentent qu'il est devenu possible que chacun vive plusieurs vies en une; où chacun - même écarté du travail - prend déjà part à plusieurs milieux qui se croisent en lui et qu'il doit chercher à assortir sous peine d'être partout "déplacé" (Clot 1995). Signe s'il en est que nous sommes peut-être au terme - certes provisoire - d'un parcours qui a conduit notre histoire, pour reprendre la belle formule de M. Cohen, "du petit groupe où l'individualité de l'homme se dégage mal, aux immenses sociétés d'individus de plus en plus complets en eux-mêmes" (1958, p. 25). Les "exclus" sont d'autant moins disposés à accepter le destin qu'on leur trace qu'ils ont conscience d'entrer dans un monde certes inaccessible mais aussi indéterminé, fermé et ouvert à la fois (Clot 1997 b). Ils sont plus "grands" que leur état social, même dans les cas où leur savoir-faire ne suffit pas à remplir la tâche qu'ils voudraient assumer : c'est là que réside l'ambivalence de leur puissance d'action sociale.

C'est aussi l'une des manières par laquelle ils viennent à la rencontre du monde du travail (Clot 1997 a). En effet, leur "insertion" dans ce monde ne peut se faire "à l'étroit". Dans l'APEIS en particulier, leur expérience de mise à l'écart est une épreuve où s'élabore, en même temps qu'une volonté de reconquête professionnelle, une évaluation de soi qui est aussi une réflexion sur la place du travail dans leur vie (Clot 1997 c). Il n'est pas rare, bien sûr, qu'ils répondent à l'exclusion dont ils sont l'objet par une défiance à l'égard du travail comme centre de l'activité humaine. La longueur des chômage, la banalisation des formes précaires d'emploi pour les jeunes et finalement l'installation à la fois subie et récusée dans des situations "imprévisibles" ont eu un effet paradoxal : l'élaboration chez nombre de chômeurs et de précaires de systèmes psychologiques défensifs déniant au travail sa valeur de structuration psychique dans la vie personnelle. La rigidification de ces systèmes a trouvé à s'alimenter dans des méditations "expertes" et récurrentes sur la fin du travail comme valeur sociale (par exemple, Méda 1995). Nous avons pu remarquer la qualité "défensive" de cette critique

du travail dans l'association elle-même. Le dépit et la colère devant la mise à l'écart peuvent conduire à donner au vécu de l'exclusion une "unité" qu'il n'a pas, à l'enfermer dans une "contre-culture du travail". Pourtant, on ne saurait, selon nous, réduire la critique du travail qui s'élabore dans ces associations à une "idéologie défensive" pour reprendre ici le vocabulaire de la psychopathologie du travail (Dejours 1993). En fait, il apparaît que la question de la forme salariée du travail humain est bien en cause dans l'action des "associés". La critique du salariat et de la subordination qui le caractérise donne à cette action un horizon qui la dépasse (Clot 1997c) . L'association est donc le théâtre d'un travail culturel et socio-politique qui n'est pas reconnu comme tel. Elle se fait l'écho, sans forcément s'en mêler, des controverses intellectuelles qui se multiplient sur cette question du travail. Notre pré-enquête ne nous permet pas d'avancer davantage dans la connaissance de ce problème chez les "associés". Mais on voit bien qu'il mérite une approche systématique et comparative. En effet le tissus associatif que les chômeurs commencent à coudre entre eux est sans aucun doute déchiré sur ce point, à l'intérieur de chaque association, l'APEIS comme les autres. Pourtant c'est aussi sur ce terrain que les rapports peuvent se développer ou se dégrader avec le monde du travail. Il sera donc intéressant de suivre les évolutions qui ne manqueront pas de se dessiner dans ce domaine.

Un dernier domaine nous paraît susceptible d'éclairer plus largement la contribution de ces associations à la culture démocratique. Il s'agit des rapports des "associés" entre eux. Car, dans ces associations comme ailleurs, il y a des dirigeants et des dirigés. Il y a même à l'APEIS des salariés qui partagent avec des chômeurs la responsabilité de la vie de l'association. L'un de nos interlocuteurs faisait remarquer les ambiguïtés d'une déclaration du type "Nous les chômeurs..." selon l'auteur de l'énonciation. Le "nous" désigne en fait plus simplement les "associés" dont certains se doivent d'être salarié pour faire vivre une organisation de 23.000 adhérents. Il reste que cette polysémie du "nous" marque l'endroit d'une équivocité stimulante puisque l'association devient alors le laboratoire d'un changement possible des rapports entre chômeurs et salariés. Il faudrait donc pouvoir mesurer à quel point la spécificité de ce mode d'organisation affecte ce rapport qui existe déjà, par exemple, dans le mouvement syndical traditionnel.

Bibliographie.

- AC! (1994 et 1995), *Données et Arguments*, n°1 et 2, Editions Syllepse.
- Aulagnier P. (1975), *La violence de l'interprétation*, PUF.
- Avis de Recherches* (1990), *Face aux marginalisations*, n° 20-21, janv.-juin.
- Bakhtine M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard.
- Barnier L.-M. (1995), "Sans toit ni loi", *Collectif* n° 25, mars.
- Baudouin Th., Chopart J.-N., Colin M., Guilloteau L. (1990), *Mouvements de chômeurs et de précaires en France. La revendication d'un revenu garanti*, LERS-IRTS.
- Bouffartigue P. (1993 a), "Métamorphoses de l'armée industrielle", *Politis-La Revue*, n° 4, juill.-août-sept.
- Bouffartigue P. (1993 b), "Société duale?", *Les Temps Modernes*, n° 559, janv.
- Caillé A. et Le Goff J.-P. (1996), *Le tournant de décembre*, La Découverte
- Canguilhem G. (1943), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.
- Cascino N, Le Blanc A. (1993), "Diversité des modes de réaction au chômage et impact de la perte d'emploi", *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 22/n°4.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Un chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- Chopart J.-N. (1996), "Les sociologues et l'exclusion. Que reste-t-il entre l'individu et l'Etat?", *Partage*, n° 103, mars.
- Clot, Y. (1995), *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*. La Découverte.
- Clot, Y. (1997 a), "La psychopathologie du travail dans la psychologie du travail?", Communication au *Colloque Internationnal de psychodynamique et de psychopathologie du travail*. Paris. CNAM. Janvier. A paraître.
- Clot, Y. (1997 b), "Psychologie du travail : le geste et l'action", In D. Linhart et alli, *Le travail : l'état des savoirs*. La Découverte. A paraître.
- Clot, Y. (1997 c), "Les hommes en plus", in Bouffartigue P., Eckert H., *Le travail au delà du salariat*, l'Harmattan.
- Cohen M. (1958), "Faits linguistiques et faits de pensée", In *Cinquante années de recherches*, recueil publié par ses amis, Paris, Imp. Nationale, Librairie Klincksieck.
- Curie J. (1993), "Faire face au chômage", *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 22/n°4.

- De Bandt J., Dejours C. et Dubar C. (1995), *La France malade du travail*, Bayard Editions. (avec Gadéa C. et Teger C.).
- De Foucault J.-B. (1990), "Les exclus et le salariat", *Partage*, juin
- De Foucault J.-B. (1992), "Une citoyenneté pour les chômeurs", *Droit Social*, n°7/8, juill.-août.
- Debons C. (1995), "Quelles perspectives pour AC! après la présidentielle ?", ronéo., 11 avr.
- Dejours C. (1993), *Travail. Usure mentale*, Bayard.
- Demazière D. (1992), *Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée*, P.U.L.
- Dethyre R. (1994), *Chômage et institution. Cas d'invalidation identitaire et sociale*. Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université de Paris VII.
- Dethyre R., Zediri-Corniou M. (1992), *La révolte des chômeurs*, Paris, Robert Laffont.
- Frigul N., Bretin H., Macêdo B., Aussel L., Thébaud-Mony A., (1995), *Stratégies de recherche d'emploi et d'insertion d'une population de femmes chômeuses de longue durée en mauvaise santé*, INSERM. U. 292/Equipe ISIS, 2 volumes.
- Friot B. (1996), "Eloge de la cotisation sociale", *Société Française*, n°5/55.
- Galland O. et Louis M.V. (1981), "Chômage et action collective", *Sociologie du Travail* n°2, avr.-juin.
- Ginsbourger F. (1993), "A propos de l'article de M. Muller : les héros de la Montagne Noire", *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 22/n°4.
- Grataloup N. (1996), "Créer l'espace où le *Je* peut advenir". A propos du travail d'Armand Gatti, *Dialogue*, n° 83-84.
- Hajjar V, Beelitz N, Baubion-Broye A, (1993), "Soutiens sociaux et stratégie de recherche d'emploi", *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 22/n°4.
- Hirszberg Th. (1994), "Syndicalisme et exclusion", *Le Peuple*, n° 1367, 14 avr.
- Hoareau C. (1992), *La Ciotat: chronique d'une rébellion*, Messidor/V.O. Editions.
- Le Guillant L. (1984), *Quelle psychiatrie pour notre temps ?*, Eres.
- Lebrun C. (1995), "Chômeurs, chômage et mouvement ouvrier : quelques repères historiques", in AC ! (1995), *Données et Arguments*, n° 2, Editions Syllepse.
- Méda D. (1995), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.
- MIRE-Groupe de Travail (1995), *Identités, santé, insertion sociale et nouvelles formes d'emploi et de travail*, MIRE-Rencontres et Recherches, (Coordination et synthèse : I. Billard).

Muller M., (1993), "Soutenir son existence dans la privation d'emploi", *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 22/n°4.

Orban E. (1997), "Le débat sur le revenu décent pour tous dans AC!", *Avis de Recherches*, n° 43-44.

Paugam S. (1996) (sous la dir. de), *L'exclusion: l'état des savoirs*, La Découverte.

Pendariès J.-R. (1996), "Chez les traminots marseillais, 'on a enfin relevé la tête'", *Avis de Recherches*, n° 41-42, juin.

Perret B. et Roustang G. (1993), *L'économie contre la société*, Le Seuil.

Rosanvallon P. (1995), *La nouvelle question sociale*, Le Seuil

Schwartz Y. (1996), "Le paradigme ergologique", intervention à la table ronde "Les approches interdisciplinaires du travail", Batz-sur-Mer, mars.

Seibel R. (1995), "Les exclus et les acquis de leurs luttes", *Collectif*, n° 25, mars.

Tosel A. (1995), "Centralité et non-centralité du travail, ou la passion des hommes superflus", In Bidet J. et Texier J. (sous la dir. de), *La crise du travail*, PUF-Actuel Marx.

Zarifian P. (1997), "Le travail menacé d'exclusion", In Bouffartigue P., Eckert H., *Le travail au delà du salariat*, l'Harmattan.